

La Caisse d'Economie de
Notre-Dame 20 avril 8
21 rue St-Jean

LA REVUE COMMERCIALE

REVUE DES MARCHÉS DE LA FINANCE
DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

VOL. I.—No. 9

QUÉBEC, VENDREDI, 15 JUIN

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, *Rédacteur-en-chef.*

EMILE LASALLE, *Propriétaire-Editeur*

Pianos par excellence
(DE LA MAISON NORDHEIMER, ETABLIE EN 1840)



PIANOS
Steinway, Haines, Chickering,
Everett, Nordheimer
Aussi les célèbres orgues ESTEY & KIMBALL
Toujours en main: PIANOS D'OCCASION, et
termes faciles.
Accords et réparations de première classe.
J. CLIFFORD & CIE
SEULS AGENTS
741, RUE ST-LOUIS, QUEBEC

Tous les marchands

désireux de vendre une

marchandise va'ant plus

que son prix, garderont

certainement nos

Chaussures en stock.

LECLERC & FILS

MANUFACTURIERS DE
CHAUSSURES
QUEBEC.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE
*Farines, Grain, Lard, Poisson,
Huile, etc.*

QUEBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

CAMPBELL

&

BRODIE

Ont toujours en mains un assortiment
complet de

CLAQUES
DES

Marques suivantes:

"JACQUES-CARTIER"

"GOODYEAR'S PATENT"

"TORONTO"

"COLUMBIA"

*Ecrivez sans faute
pour demander nos condi-
tions avant d'acheter
ailleurs.*

75-77

Rue DALHOUSIE

QUEBEC

**LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE**

vient de déménager ses bureaux et
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment
de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-
MAN, MASON & RISCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses,

Coffres de Sureté,
.Etc., Etc.



POUDRE

Champion

La meilleure pour
animaux

43 Primes rem-
portées

300 quarts COAL TAR

250 quarts HUILE NOIRE

900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi:—LAMPES, LUSTRES, APPAREILS,
VERRES, ARGENTERIES, GRANITE et
POTERIES.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie
QUEBEC.

EN DECHARGEMENT

ex-Btne "Silver Sea"

Venant directement des Barbades

400 tonnes

38 barriques

42 quarts

Melasse

1er choix
MARQUE "LACOCK"

Naz. Turcotte & Cie

64-66-68 rue Dalhousie, Québec

N. F. BEDARD || 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES MONTREAL



AGENT

pour la célèbre *caustre à lait Empire State*, les *presses et moules à fromage* de W. W. Chown & Cie, Belleville, Ont., et les *Moutins à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufacturés par Macpherson & Schnell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neibergall & Co. de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bonilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couleux à beurre et à fromage, Extrait de Presse, Parchemins, Scale-boards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

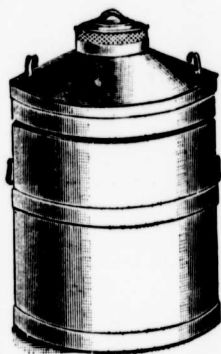
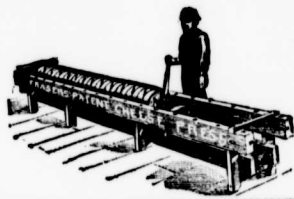
N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

MARCHAND DE FROMAGE

A COMMISSION

et Négociant en toutes sortes de Fournitures pour

PROMAGERIES et BEURRERIES



Avant de faire choix d'un endroit pour aller y passer votre

Vacance d'Été

Vous trouverez fort utile d'aller prendre des renseignements sur le

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CÉLEBRE SAGUENAY

ET LA



SEULE VOIE FERREE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à

TADOUSSAC,

CACOUNA,

LA MALBAIE,

ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hotel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes; l'Hotel de l'île à la Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la omamanche, est une succursale de l'Hotel.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY,

Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,

Secrétaire et gérant.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la
"BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC.

Demandez le catalogue de nos prix.

CAUVREAU, PELLETIER & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines

— 000 —

RUE ST-PIERRE, Québec

Nouvelles générales

La grande grève des charbonniers aux Etats-Unis se continue toujours.

Les pertes causées par les inondations dans la Pennsylvanie sont évaluées à \$5,000,000.

Une maison anglaise a établie une manufacture de montres, au Japon. Les employés sont des japonais.

Le capital possédé par les banques aux Etats-Unis est estimé à \$5,150,000,000. C'est plus qu'en aucun pays du monde.

On a compté en Italie 1,800,000 citronniers, qui donnent chaque année une récolte de 1,260,000,000 citrons, soit une moyenne de 262 1-2 citrons par arbre.

Pendant la semaine expirée le 7 juin, il y a eu aux Etats-Unis 207 faillites contre 183 la semaine précédente, 203 en 1893 et 168 en 1892 pour la semaine correspondante de juin.

La Chambre de Commerce d'Ottawa s'occupe activement du projet d'un canal entre l'Ottawa et la rivière des Français, pour lequel on a demandé une charte au parlement.

Le comte de Jersey a été choisi par le gouvernement anglais comme représentant à la Conférence coloniale à Ottawa.

Lord Jersey est parti le 13 du couran à bord du *Tentonic*.

Nous attendons sous peu : Une cargaison de
MELASSE DES BARBADES

RÉCOLTE NOUVELLE — QUALITÉ SUPÉRIEURE ET GARANTIE — Que nous vendrons (à arriver) à de prix excessivement bas.

— DEMANDEZ NOS PRIX —

LAPORTE, MARTIN & CIE | EPICIERS EN GROS
MONTREAL

J.A. Langlais & Fils
LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.
Une visite est sollicitée.

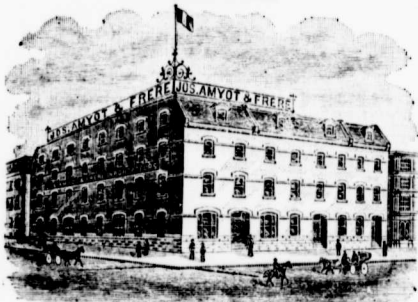
123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

JOS. AMYOT & FRÈRE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes

Bibliotheries
En gros seulement

En gros seulement



Bibliotheries
En gros seulement

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Voici seulement

LA MOITIE DU PORTRAIT

— MAIS NOUS FAISONS LE —

PORTRAIT EN ENTIER

— POUR —

Moins de la moitié du prix !

Portraits au crayon faits sur commande en 26 heures, valant \$12, pour \$4, garantis, y compris le cadre. Aussi, fines PEINTURES A L'HUILE, valant \$35, pour \$15, garanties, cadre de 7 pouces compris. Aussi, fins PASTELS, valant \$25, pour \$10 seulement, garantis, cadre de 7 pouces compris.

Nous ne cherchons point à duper le public au moyen de tickets de 50 cents. Rien de frauduleux. Pas d'attrape-nigands à 99 cents, ni de peintures à \$1.49 pour forcer les gens à acheter des cadres. Nous vendons à \$1.00 les cadres que d'autres compagnies vendent \$2.50 ; ceux de \$4, nous les vendons à \$2. Donnez commande tout de suite et profitez de notre grande réduction de prix.

ON NE DEMANDE PAS UN SOU D'AVANCE

E. LASSONDE, 9 rue St-Jean

GRATIS.— Photographies prises pour rien d'ici à quinze jours

La tonte des moutons en Australie, en 1893-94, a produit 1,860,000 ballots de laine, ou 52,000 ballots de plus que durant 1892-93 dont le rapport cependant avait dépassé tous les rapports précédents.

La Californie a envoyé aux autres pays, pendant les trois derniers mois de l'année, 607,777 livres de houblon, soit 225,061 livres de moins que pendant le premier trimestre de 1893.

Une locomotive dont on fait l'essai entre Buffalo et Batavia, dans l'Etat de New York, a fait un mille à une vitesse de 82 1/2 milles à l'heure, bien qu'elle allât contre un vent très violent.

A la suite de la détermination de l'Association des mineurs d'Ecosse de réduire d'un chelin par jour les gages de leurs employés, la Fédération des mineurs écossais a décidé de se mettre en grève.

Les importations du Canada aux Indes Occidentales l'an dernier représentent une valeur de \$3,145,708. Le commerce du Canada avec les Antilles est resté régulièrement ferme depuis 1873, et sa valeur moyenne a été de \$3,000,000 par année.

Le gouvernement américain réclame de l'Espagne le remboursement de 22,500,000 pesetas (\$5,625,000) de droits de douane que l'île de Cuba aurait illégalement perçus par suite d'une prétendue interprétation erronée du traité douanier entre les Etats Unis et l'île de Cuba.

On construit en ce moment à Manchester une bibliothèque publique gratuite qui contiendra 80,000 volumes. Cela fera cinq bibliothèques gratuites dans la ville contenant collectivement 120,000 volumes.

Il y a eu à Paris en 1893 1,254 feux soit une moyenne d'un incendie en sept heures. Il y a eu 14 grands incendies. Les pompiers sont au nombre de 1700 soit un par 1,466 habitants. Le budget du service du feu a été de 2,604,314 francs (\$520,866)

La balance de l'or dans la trésorerie des Etats-Unis a été de nouveau réduite de \$6,000,000 la semaine dernière par suite d'envois à l'étranger. La balance se trouvait être au 11 juin d'environ \$70,000,000.

La Banque des Marchands vient de publier son rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 mai dernier. Les profits nets de la banque ont été de \$630,903, contre \$604,395 l'année dernière.

A la suite d'un dividende de 7 1/2 pour cent, la banque a ajouté \$100,000 à son fonds de réserve.

L'assemblée générale annuelle de la banque aura lieu mercredi, le 20 juin.

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :
125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

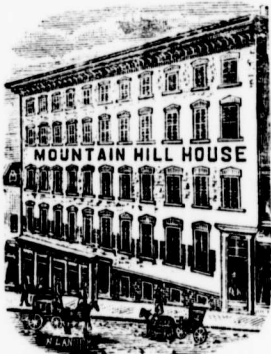
413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U., Lyon, Bais & Fils, et M. M. et D. Kid Elastic.

— AUST:—
Jabot en chausures.
Un assortiment d'Empelgues importées et toutes espèces de Fournitures pour chausures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98, Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOE. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

Rue des Commissaires et
220 rue St-Paul, MONTREAL
TELEPHONE 1000

Le Grand Tronc reçoit 600 tonnes de charbon par jour par la ligne Dominion: ce qui lui suffit pour le moment.

Il est bruit que la succession Ross ferait un don de \$150,000 au collège Morrin, et aussi d'une égale somme à l'hospice Jeffery-Hale.

Le chemin de fer de la baie des Chaleurs est maintenant ouvert au trafic. Un train de voyageurs fait le service tous les jours, aller et retour, entre Métapédia et Caplin, distance de 80 milles et se raccorde à Métapédia avec les trains de l'Intercolonial.

Les exportations de blé et farine des côtes américaines et canadiennes durant la semaine expirée le 7 juin ont été de 2,742,000 minots, contre 2,400,000 la semaine précédente, 3,610,000 durant la semaine correspondante en 1893, et 3,052,000 durant la même semaine en 1892.

La propriété connue sous le nom de "Spencer Cove," à Sillery, a été vendue à l'enchère lundi, avec les batisses dessus construites, par M. M. Maxham & Cie., commissaires priseurs, pour la somme de \$1,000 à M. Falardeau, de Sillery.

Cette propriété donnait autrefois un revenu annuel de \$8,000.

La compagnie du chemin de fer *Great North-West Central* vient de faire ses élections annuelles. Ont été réélus: président, M. J. A. Codd; vice-président, C. N. Armstrong; directeurs, honorable J. B. Robinson, H. F. Codd, G. Aird, Arthur Codd et D. McMichael, C. R.

M. Codd et ses fils possèdent 4,800 parts sur les 5,000 parts du chemin.

On écrit de Madagascar qu'un américain du nom de John L. Waller, ancien consul des Etats-Unis à Tamatave, a réussi à obtenir une concession de 225 milles de terrain sur la côte sud de l'île dans le district du caoutchouc.

Le résident de France a officiellement réclamé contre le fait, en déclarant que la France refuse de reconnaître toute concession territoriale faite à des étrangers sans sa permission.

Il paraît que les dernières pluies torrentielles qui sont tombées dans Ontario n'ont pas trop endommagé les récoltes. Le grain reprend vigueur sous ces averse multipliées. Règle générale, le foin promet d'être abondant; les fruits ont bonne apparence; mais la récolte du blé d'inde et des légumes est presque entièrement détruite. Heureusement, on peut se reprendre du côté des légumes.

Les ouvriers de la manufacture de cigares S. Davis & Fils à Montréal se sont mis en grève, parce qu'on leur a offert \$4.00 par mille cigares au lieu de \$5.00 comme auparavant.

A deux reprises différentes durant l'année, MM. Davis avaient augmenté les

gages de leurs ouvriers, sans aucune sollicitation de leur part. Avec les prix qu'ils offrent aujourd'hui, ils assurent que les ouvriers peuvent gagner de neuf à douze dollars par semaines.

Cette grève n'affectera pas beaucoup leur manufacture, paraît-il.

La compagnie d'assurance *Sun* sur la vie est poursuivie par une Dame John Lafontaine, de Minneapolis, dont le mari était porteur d'une police d'assurance faite en faveur de la demanderesse. Elle transféra cette police à un M. McIntyre, agent de la compagnie, qui paya les primes jusqu'à la mort du mari. Aujourd'hui Madame Lafontaine veut faire déclarer illégal le transport de la police, sous prétexte que ça été une transaction de jeu et que l'épouse n'a pas le pouvoir de transporter à autrui les intérêts qu'elle peut avoir dans une police dont le mari est porteur.

L'émigration étrangère des ports anglais au Canada a été jusqu'ici peu considérable comparée à l'année dernière. Durant le mois de mai 1893, il est arrivé 8070 émigrants au Canada; tandis que cette année, il n'en est venu que 3094. Aux Etats-Unis, l'émigration a aussi baissé notablement. De 31,514 qu'elle a été en mai 1893, elle est tombée à 16,318 cette année pendant le même mois.

Durant les cinq premiers mois de 1894, l'émigration a été de 10,017 contre 26,329 durant la même période en 1893. Aux Etats-Unis, le même calcul donne comme résultats, 103,560 en 1893 et 51,995 en 1894.

Bilan d'affaires du Grand Tronc durant la semaine expirée le 7 juin, comparé à la semaine correspondante en 1893.

	1894	1893
Recettes des voyageurs.....	\$108,446	\$131,909
Recettes des marchandises.....	202,770	237,504
Total.....	\$311,216	\$369,413
Diminution en 1894, \$58,197		

Revenus et dépenses du Canada pendant les onze mois de 1892-93 et 1893-94 expirés au 31 mai:

	Revenus	Dépenses
1892-93.....	\$34,232,800	\$28,689,515
1893-94.....	32,911,544	28,840,246

Diminution dans le revenu en 1893-94, \$1,321,256;

Augmentation des dépenses \$150,731

Le bilan n'est pas aussi brillant que l'an dernier, mais le fait est qu'à part certaines réductions de tarif, il faut tenir aussi compte d'une dépression commerciale générale, pour pouvoir expliquer le dernier bilan.

Sir Henry de Villiers, l'un des délégués de la Colonie du Cap à la conférence intercoloniale qui doit avoir lieu à Ottawa vers la fin de juin, est en ce moment à Londres. En réponse à un correspondant du *Star*, de Montréal à Londres, Sir Henry a dit qu'il avait l'intention de

EAU ST-LEON

TORONTO, 27 avril 1894.

Au gérant de l'Hôtel des Sources d'eau minérale de Saint-Léon.



J'atteste par le présent avis que l'usage de l'eau de Saint-Léon m'a fait grand bien. J'ai visité les sources plusieurs fois et je puis témoigner de son merveilleux effet dans le traitement de bien des maladies; j'ai eu connaissance de plusieurs cas de guérison pendant mon séjour dans l'endroit. Dans mon cas, l'eau de Saint-Léon a complètement guéri ma mauvaise digestion et je la regarde comme la meilleure chose que puissent prendre ceux qui ont des affections des rognons et du foie.

(Signé), F. L. NAPOLITONA,

violonist,

66, Elm street, Toronto.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR QUÉBEC

AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON GOUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES DÉPÔTS DE CIGARES

MANUFACTURÉ PAR

J. B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul

Levis, Québec.

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

J. B. ROBITAILLE

Manufacturier de Chaussures

59 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUÉBEC

Ouvrage fait à la main seulement.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUÉBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.,

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

Nous adresserons notre nouveau catalogue à tous ceux qui en feront la demande.

BOISVERT & ROBERGE.

proposer au gouvernement canadien un traité de réciprocité avec la colonie africaine au sujet des bois de construction et des vins. La colonie du Cap admettrait les bois canadiens moyennant une réduction de droits, et le Canada en ferait autant pour les vins du Cap.

Si le Canada acceptait pareil arrangement, nous ne voyons pas ce qui empêcherait d'agir de même à l'égard des vins français et espagnols.

La ratification du traité franco-canadien réglerait la question en ce qui concerne la France.

Depuis la semaine dernière, la situation des affaires n'a pas changé aux Etats-Unis. A part les grèves, le chômage qui en résulte, il y a eu des actes de violence sur plusieurs points; on a été forcé de recourir à la force armée pour tenir en respect les perturbateurs de l'ordre public.

Il y a 175,000 mineurs de charbon en grève, et 88,000 manoeuvres se trouvent réduits au chômage par suite de la rareté du charbon. 35,000 autres individus sont sans ouvrage par suite des grèves. De sorte que l'on peut porter à 300,000 le nombre de gens réduits à flâner par les grèves.

Il y a eu légère augmentation de la production du charbon mou, grâce à la reprise de l'ouvrage par quelques grévistes et à l'insuccès de la grève des charbonniers dans l'Alabama et dans le sud du Tennessee.

Voici, dit la *Patrie*, d'après le rapport de l'auditeur de la ville de Montréal les montants votés pour chaque comité pour les opérations de cette année et les dépenses faites jusqu'à ce jour :

Comités	Crédits	Dépenses
Chemins.....	\$ 232,066	\$226,110
Police.....	575,693	542,268
Cour du Recorder...	424	151
Feu.....	51,080	36,096
Service des alarmes..	7,397	2,761
Inspecteur des bâtisses.....	325	110
Inspecteur de chaudières.....	425	123
Eau.....	81,788	45,552
Marchés.....	7,983	5,448
Eclairage.....	144,600	70,269
Hôtel-de-ville....	24,852	3,995
Santé.....	58,656	48,290
Parc Mont-Royal...	6,234	6,234
Parcs de traverses..	4,800	1,282

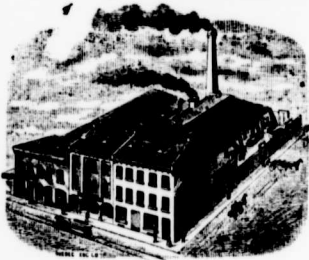
\$1,197,333 \$988,449

Il n'y a que cinq mois de passés. Si les comités marchent sur le même train pour les sept mois qui viennent, on arrivera à une dépense totale de \$1,970,898, qui laissera un déficit de \$779,565.

Nous empruntons ces chiffres à la *Minerve* qui déplore leur cruelle signification et affirme que la situation "n'est pas rose", qu'elle est "désespérée", que "la déconfiture est complète" et qu'"on en verra de belles".

I. P. DERY
Libraire-Importateur
LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,
 EN GROS ET EN DETAIL
40, RUE SAINT-PIERRE,
BASSEVILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU
FONDEUR



Assortiment général de

Poêles à Gaz améliorées

Choix sur quatre grandeurs différentes

AUSSEI l'assortiment de poêles de tous les prix.

210 à 224 rue St-Paul, Québec
 Téléphone 369

Fred E. Richards, président.
 J. Frank Lang, secrétaire.
 Samuel S. Boyden, asst secrétaire.

Arthur L. Bates, vice-président.
 Josiah H. Drummond, solliciteur
 Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
L'UNION MUTUELLE
De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$21,000,000

Elle est la seule compagnie de et les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,
Gerant.

COMPAGNIE CHINIC
MARCHANDS-QUINCAILLERS
 — ET —
Fabricants de clous et de moulages
QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET
D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES
LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins.

Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

CONNAISSANCES UTILES

LE SULFATE DE FER ET LES VERS BLANCS

On assure que le sulfate de fer repandu à la dose de 600 kilos à l'hectare sur un champ avant le labour, chasse ou détruit les vers blancs. Tel est le résultat de quelques expériences faites par un cultivateur français, à Saint-Martin de Fontenay, M. Vengeon.

RECETTES ET CONSEILS

L'alcool enlève les taches d'herbe des tabliers blancs, des chemises d'enfants, etc.

La chaux pulvérisée et l'ammoniaque enlèvent les taches des bassins de marbre et des cuvettes des cabinets d'aisances.

On peut nettoyer les cadres dorés en se servant d'une éponge humide trempée d'esprit de vin chaud ou d'huile de térébenthine; on laisse sécher.

La tisane d'écorce d'orange sucrée et employée comme boisson ordinaire pendant deux ou trois jours, est excellente contre la diarrhée chronique.

Mettez dans le coellier ou la cave une petite boîte remplie de chaux, cela conservera l'air sec et pur.

Pour nettoyer le ferblanc, trempez un linge dans de l'eau de soude, frottez brusquement et essayez bien.

PRÉPARATION DU TANNATE DE QUININE

Voici une recette pour la préparation d'un tannate contenant le plus haut pourcentage de quinine :

On mêle 43 parties de quinine pure avec 57 parties de tannin et 100 parties d'alcool à 95° ; on en fait une masse pilulaire dans un mortier ou pilon. On laisse sécher la masse à la température de l'appartement ; puis on l'égrène fin, et on la laisse complètement sécher. Lorsque c'est fait, on la réduit en poudre fine.

On obtient par ce procédé une poudre blanche légèrement teintée de jaune et n'ayant aucun goût.

L'ABRASTOL

Ce composé est, paraît-il, à peu près identique à l'asaphrol qui consiste en un sel de calcium de naphтол-Ь sulphonaté. On recommande l'abrastol pour la conservation des vins, pour laquelle, suivant Scheurer Kestner, il est éminemment propre, attendu qu'il dispense du plâtrage des vins. Pour retarder la seconde fermentation qui se produit à la suite de la fermentation alcoolique, quelques centigrammes d'abra-tol par hectolitre suffisent ; tandis que, pour conserver le vin, il ne faut que de 6 à 10 grammes d'abrastol par hectolitre. On a d'abord présumé que ce composé se décomposait sous l'action de l'acide du vin, en formant un naphтол-Ь, et de l'acide sulphurique libre. Des expériences récentes ont cependant démontré que si cette décomposition arrive au contact d'acides minéraux, elle ne se produit pas en présence de l'acide hydrochlorique, de l'acide tartrique, de l'acide citrique et autres acides du règne végétal. La présence de l'abrastol se reconnaît au moyen d'une solution de chlorure de fer, alors qu'il y en aurait qu'une partie dans 40,000.

Choix et autres

Le péril jaune.—Le Japon progresse véritablement d'une façon qui commence à devenir inquiétante pour l'industrie européenne.

C'est le résultat naturel du bon marché de la main d'œuvre, combiné avec l'emploi des moyens mécaniques.

En dix ans, le commerce d'exportation de ce pays a augmenté de 150 pour cent. Ce ne sont plus seulement les soieries, le thé, le riz, la production végétale, ce sont les poteries les plus communes et même les allumettes chimiques qui refluent sur les marchés anglais et allemands. Les charbons japonais ont chassé des mers de Chine les houilles australiennes, et, en 1892, il en a été exporté 1,200,000 tonnes. Le coton est importé en grand, pour y être travaillé comme dans les usines anglaises. La valeur des cotons bruts importés est portée de \$600,000 en 1883 à \$9,800,000, en 1892 et celle des cotons filés est descendue de \$10,800,000 à \$1,400,000 par suite de la concurrence des usines du pays. Dans dix ans, c'est l'Europe qui sera obligée de se fermer hermétiquement à son tour, contre les Asiatiques, comme l'étaient autrefois la Chine et le Japon contre les Occidentaux.

Les Cliff Dwellers du Colorado.—M. Gustav Nordenskjöld, fils du célèbre voyageur dans les régions polaires, a pendant plusieurs mois, exploré les ruines des habitations des *Cliff Dwellers* dans les branches latérales du canon Manco. On donne, comme on sait, ce nom à des vestiges d'habitations établies en balcon sur les parois escarpées des canons, et à Fabri de grottes profondes. Dans ce pays particulièrement sec, et grâce à la protection des rochers sous lesquels elles ont été construites, ces ruines sont dans un état merveilleux de conservation; les murs sont encore debout et le plan des bâtiments peut être relevé. Ces habitations avaient les dimensions de véritables cités; l'une d'elles, justement nommée *Cliff Palace*, ne renferme pas moins de 125 chambres. Presque toutes contiennent deux pièces circulaires où était constamment entretenu un brasier et où les hommes se livraient aux travaux domestiques. D'après les résultats des fouilles, les *Cliff Dwellers* étaient un peuple d'agriculteurs, cultivant principalement le maïs, sachant tisser la laine et connaissant l'art de la poterie. Aucun objet en métal n'a été mis à jour; tous les ustensiles et les armes découverts sont en pierre, en bois ou en os, principalement en os de dindon. D'énormes monceaux d'excréments de ces oiseaux, entassés devant les mines, indiquent que les *Cliff Dwellers* les avaient domestiqués et les élevaient en grand nombre.

Cette population n'était pas entièrement absorbée par les soucis de la vie matérielle; dans ses heures de loisir, elle se plaisait à orner ses ustensiles. Un grand nombre de vases découverts dans les mines portent une ornementation bichrome dénotant un art primitif.

D'après M. Nordenskjöld, les *Cliff Dwellers* seraient les ancêtres des Indiens Maquis actuels.

Sur les chantiers de marine de la Clyde.—La construction de vaisseaux sur la Clyde est, dit-on, plus active qu'elle ne l'a encore été depuis plusieurs années. Les vaisseaux suivant sont en construction ou bien doivent bientôt être mis en chantiers pour le compte de l'amirauté britannique :

Noms	Classe	Tonn.	Chev.
<i>Jupiter</i> , cuirassé 1ère cl.		14,900	13,000
<i>Terrible</i> , croiseur "		14,200	25,000
<i>Venus</i> .. "	2em cl.	5,600	9,600
<i>Diana</i> .. "	"	5,600	9,600
<i>Dido</i> .. "	"	5,600	9,600
<i>Isis</i> .. "	"	5,600	9,600
<i>Rocket</i> , torpilleur.....		200	4,000
<i>Shark</i> .. "		200	4,000
<i>Sarfy</i> .. "		200	4,000
<i>Ferret</i> .. "		200	4,000
<i>Zéphir</i> .. "		200	4,000
<i>Pas de nom</i> "		200	4,000
" "		200	4,000
" "		200	4,000

À Barrow, on compte le *Powerful* modelé sur *Terrible*, le *Juno* et le *Doris*, modelés sur le *Venus*, le *Skate*, le *Starfish* et le *Sturgeon*, modelés sur le *Rocket*.

Sur la Mersey, on est à construire le *Mars* modelé sur le *Jupiter*, le *Ferret*, le *Lynx*, le *Bansée* et le *Contest*, modelés sur le *Rocket*.

Dans d'autres chantiers particuliers sur la Tyne, la Tamise, le Humber ou le Wear ou à East-Cowes, on compte 23 autres torpilleurs en construction.

Dans les docks royaux, on construit ou l'on équipe les vaisseaux suivants : A Portsmouth, le *Majestic*, le *Prince George* et le *Cesar* modelés sur le *Jupiter*, l'*Eclipse* modelé sur le *Venus*, et le *Fox*, croiseur de 4,360 tonnes et 9000 chevaux-vapeur.

À Chatham, le *Magnificent*, l'*Illustration* et le *Victorious*, modelés sur le *Jupiter*, et la *Minerva* modelé sur le *Venus*.

À Devonport, le *Talbot*, modelé sur le *Venus*, et le *Hussar*, torpilleur de 1070 tonnes et de 3,500 chevaux-vapeur.

À Sheerness, le *Torch* et l'*Alert*, canonniers de 960 tonnes et de 1400 chevaux-vapeur.

À Penbroke, le *Renown*, cuirassé de 12,350 tonneaux et 10,000 chevaux-vapeur, l'*Annibal*, modelé sur le *Jupiter*, et le *Flora*, croiseur de 4,360 tonneaux et 9,000 chevaux-vapeur.

On est à mettre la dernière main à quatre autres torpilleurs, le *Havock*, le *Hornet*, le *Daring*, et le *Decoy*.

Il est indubitable que l'Angleterre vise à la paix.

Il paraît que ces constructions navales sont des parties obligées dans l'orchestre du concert européen.

);%: — :%:(

LA MODE

Pour la saison d'été, les soieries creponnées, les batistes rosées, les mousselines blanches, les gazes brodées, tous les tissus de fils, de nuances claires, sont portés, surtout pour le soir.

Les robes de campagne sont fond blanc à pois, à rayures et à très petits dessins de fantaisie, soit en mousseline de laine, soit en crépon. On fait aussi des habille-

ments (des complets) de piqué blanc; on y joint un parapluie ou en tout cas rouge et un canotier jaune d'auf; c'est original et charmant.

Les robes de crépon de fil à jour, traversé de rayures indécises vert clair, lilas ou rosé, sont également très demandées. Elles sont garnies de flots de dentelles, au bas de jupe et de corsage.

Le ruban joue également son rôle dans les ornements des robes.

Les jupes d'été se font et se feront courtes, laissant voir un peu le pied. En revanche elles se font assez larges. Les robes très habillées ont même des plis plats ou des tuyaux, produits par l'ampleur exagérée de la jupe cloche. A ce sujet nous dirons que l'on fait autant de jupes à lés biaisés que de jupes-cloche, peut-être même davantage, et que les jupes droites sont aussi en faveur que la jupe légèrement relevée.

Mais décidément, aux dernières nouvelles, la jupe drapée l'emporte sur la jupe unie. Toutes les nouvelles toilettes ont, soit un relevé, soit un drapé qui sont d'un effet charmant et d'une grande élégance. On porte beaucoup de robe en lainage noir et blanc, soit en quadrillé bouillé, soit en classique quadrillé, si connu et toujours joli. Parmi les lainages, citons le piqué de laine, une sorte de tissu mouleux, le plus souvent blanc et noir, profond comme les nids d'abeilles, qui fait des costumes "trotteur" absolument jolis. On ne craint pas de faire une pointe de châle formant tablier qui arrive à peine en arrière des hanches.

Point de garniture. Une simple basque badinée, très courte, avec un grand col plat en pareil, croisant en fichu sur la poitrine et découvrant un gilet piqué blanc.

Pour les chapeaux, on est aux couleurs éclatantes, simples ou mariées. La couleur simple est préférable. Les chapeaux ronds tout noirs avec boucle de strass et plumes noires se portent beaucoup et sont toujours très distingués; mais c'est le seul cas où les plumes sont employées.

On semble vouloir revenir aux ceintures de rubans flottants, nouées par derrière ou sur le côté, avec bouts qui tombent jusqu'en bas de la jupe. Cela s'explique; les corsages à pointe ou formant pointe ont tout-à-fait disparu et la taille ronde appelle toujours la ceinture.

On signale l'apparition de beaucoup de grands cols Louis XIII à longues dents en grosse broderie, formant berthe ou plutôt collet; beaucoup aussi de garnitures en mousseline de soie pailletée, mais surtout aux corsages, car les jupes sont unies le plus souvent.

La jupe tendue de côté sur une sous-jupe différente, se voit bien plus que la jupe drapée proprement dite. Quelques essais de tunique-péplum courte devant et derrière, et longue sur les côtés, ainsi que les basques longues, n'ont pas eu beaucoup de succès.

Quant aux couleurs dominantes il y a beaucoup de jaune et de blanc; beaucoup de nuances varient du dahlia à l'aubergine, en passant par tous les lilas roses, les *ophélie* et les cyclamens, du pékin moiré, des soies chinées. Voilà la nouveauté.

Extraits de la chronique de

MARGUERITE DE FONTCLOSE

Aux Financiers,
Aux Marchands,
Aux Industriels

ANNONCEZ

DANS LA

“ REVUE COMMERCIALE ”

C'est l'un des

MEILLEURS MEDIUMS

que vous puissiez avoir pour atteindre les clients et le public en général.

C'est aussi l'un des plus **ECONOMIQUES** et des plus **EFFICACES**.

N'oubliez pas que l'annonce est aujourd'hui le **GRAND FACTEUR DES RELATIONS COMMERCIALES**, et que, sous ce rapport, la

“ REVUE COMMERCIALE ”

vous sera bien avantageuse.

LA REVUE COMMERCIALE

LA REVUE COMMERCIALE

QUÉBEC, VENDREDI, 15 JUIN 1894.

ABONNEMENT A

"LA REVUE COMMERCIALE"

Par année \$1.50
Pour 6 mois 0.75

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.

Les avis de discontinuation d'abonnement, de même des avis de changement d'adresse, ne valent que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

L'ASSURANCE MUNICIPALE

Le conseil de ville de Toronto est en ce moment saisi d'un projet d'assurance municipale contre le feu.

La question intéresse non seulement Toronto, mais aussi tous les centres du pays de quelque importance.

A Montréal, les hommes d'affaires, les journaux, entre autres notre excellent confrère de la *Presse* traitent sérieusement la question pour le compte de la ville.

A notre tour, nous nous faisons un devoir de le porter à la connaissance du maire de Québec et du nouveau conseil. L'assurance municipale contre l'incendie est une création dans laquelle notre ville et tous les contribuables peuvent trouver des avantages sérieux.

Voici comment le sujet est venu sur le tapis.

A Toronto, comme d'ailleurs à Montréal et à Québec, on se plaignait depuis longtemps et plus que jamais récemment des taux élevés des primes d'assurance contre le feu. Quand l'échevinat torontonien manifesta officiellement ses griefs, les agents d'assurance répondirent, comme c'est arrivé ailleurs, à Montréal et à Québec, par une fin de non-recevoir. Si vous n'êtes pas contents, dirent-ils, et si vous ne faites pas de nouveaux frais pour perfectionner votre équipement contre le feu, nous allons augmenter le taux des primes.

Durant cette attitude plus que cavalière, le conseil de ville de Toronto eut le bon esprit de ne pas se laisser intimider et fit faire une enquête sur les bénéfices encaissés par les compagnies d'assurance de la ville.

Voici le résultat de cette enquête depuis 1886 jusqu'à 1893 sur les immeubles, pertes et primes.

Année	Pertes	Primes
1886	\$ 280,902	\$1,164,163
1887	74,685	638,149
1888	215,192	967,978
1889	134,760	1,016,138
1890	487,186	1,184,473
	\$1,192,725	\$4,970,901

Le bilan des pertes de 1890 se trouve comparativement plus élevé que les autres par suite de l'incendie de l'Université de Toronto cette année-là.

Reprenons le tableau.

	Pertes sur immeubles	Assur.	Pertes sur contenu	Assur.
1891	\$ 40,721	\$432,649	\$160,392	\$715,557
1892	67,048	541,593	153,460	569,543
1893	60,617	426,545	134,786	594,536
	\$168,388		\$457,638	

Bilan total depuis 1886 à 1893.

De 1886 à 1893	\$1,192,725	\$4,970,901
De 1891 à 1893	626,026	3,280,393
	\$1,818,751	\$8,251,294

En comparant la somme totale des primes et des pertes, la position se dessine d'une façon extrêmement limpide. L'excédent des primes sur ces pertes est donc de \$132,543 pour la période de 1886 à 1893.

Depuis 1891 à 1893, on a fait à Toronto des constructions pour une valeur de \$187,328,148; ces constructions sont classifiées et estimées comme suit :

	Bâtisses taxées	Bâtisses non taxées	Valeur totale
1891	\$ 49,836,931	\$ 8,158,208	\$ 57,995,139
1892	53,339,015	10,754,580	64,093,595
1893	54,390,214	10,700,000	65,090,214
	\$157,566,160	\$29,612,788	\$187,328,148

Les bâties à Toronto sont, en général, assurées pour les deux tiers de leur valeur; les négociants et les industriels font en moyenne assurer leur stock pour dix fois la valeur de leur bâties.

Les taux d'assurance y varient de $\frac{1}{2}$ de 1 pour cent à 8 pour cent, mais il est généralement admis que la moyenne des taux, les risques extraordinaires exceptés, est de 60 cts. par \$100, ce qui donne pour le montant total des bâties assurables à Toronto :

Bâtisses, $\frac{2}{3}$ de leur valeur évaluée, \$43,526,811, à 60 cts.	\$ 261,160 86
Contenu, 3 fois la valeur des bâties, \$130,580,428, à 60 cts.	783,482 56
	\$1,044,643 42

Moyenne des pertes pendant les huit dernières années \$ 227,334 00
Bénéfices bruts après paiement des pertes 717,309 42

Telles sont les principales données du comité d'enquête du conseil de ville de Toronto; dont nos édiles vaudront bien, nous l'espérons, en faire leur profit.

Maintenant les conclusions du comité ne constituent pas la partie la plus importante du rapport, en ce qu'elles renferment des suggestions dont il serait utile au conseil de ville de Québec de prendre note.

Voici ces conclusions :

"Les 40 compagnies d'assurances contre le feu, faisant affaires à Toronto ont

formé une association (*a combine*) pour contrôler, à leur profit et pour leur seul bénéfice, ce genre d'affaires et les taux des primes sont de 50 pour cent trop élevés.

"Et pour échapper à cette exploitation le comité recommande :

"Que le conseil de ville demande à la législature le pouvoir de créer un bureau municipal d'assurance contre le feu composé de trois commissaires, deux nommés par le conseil de ville et un par la Chambre de Commerce, lequel bureau nommera les employés nécessaires au fonctionnement de ce bureau."

"Que ces commissaires aient le pouvoir d'évaluer, pour les fins d'assurance, les bâties et leur contenu."

"Que l'administration de la brigade des pompiers soit confiée à ces commissaires."

"Que des débetures au montant de \$1,000,000 soient émises et que leur produit soit placé dans d'autres fonds négociables, pour former un fonds de réserve devant être employé en cas de pertes extraordinaires."

A cette résolution est attaché un état montrant quelles seraient les dépenses et les recettes du bureau municipal de Toronto, ne demandant que des primes de 50 pour cent moins élevées que celles actuellement imposées par les compagnies.

RECETTES

Primes sur bâties à 30 cts.	\$130 580 43
Primes sur contenu à 30 cts.	391,741 28
Intérêt sur fonds de réserve à 4 p.c.	40,000 00
	\$562,321 71

DÉPENSES

Intérêts à 4 p. c. sur les débetures	40,000 00
Pertes, suivant la moyenne des 8 dernières années	227,334 00
Salaire et frais généraux	35,000 00
Dépenses de la brigade des pompiers	161,535 00
Do, par an pour augmenter le matériel de la brigade	10,000 00
Do pour deux corps de sauvetage	15,000 00
	\$488,869 00

Laissant annuellement à porter au fonds de réserve un profit net de ... \$73,452 71

Naturellement le nouveau système comporte avec lui des modifications radicales qu'il serait difficile d'appliquer immédiatement; mais la création de pareil bureau d'assurance peut être préparée de longue main sans préjudice notable pour personne.

Les plus lésés seraient les compagnies d'assurance. Il n'est guère de mesure administrative comportant avec elle économie et simplification qui ne puisse heurter certains intérêts. Mais, comme tout est perfectible, surtout en matière d'administration publique, quand il se présente un moyen d'atteindre du même coup et l'efficacité et l'économie, le devoir des hommes publics est tout tracé.

Si, vraiment, par la création d'un bureau municipal d'assurance contre le feu, es citoyens de Toronto peuvent économiser la moitié de leurs primes d'assurance et la presque totalité de la dépense de leur brigade de pompiers, tout en réalisant un bénéfice de \$73,000 par an, il n'y a pas de leur part à hésiter, et nous ne voyons pas pourquoi le même système ne serait pas applicable à Québec.

L'ANGLETERRE ET LE CANADA

Décidément, nous avions raison de dire que l'interdit décrété contre l'importation du bétail canadien en Angleterre, était un acte plutôt de mauvais vouloir que de prudence. Quand le moindre de ses intérêts financiers ou commerciaux se trouve plus ou moins compromis ou exposé à une concurrence, toute légitime qu'elle puisse, Albion se lève toute d'une pièce pour se protéger contre la concurrence, peu importe qu'elle vienne d'une de ses colonies ou de l'étranger.

L'Angleterre nous trace elle-même la voie à suivre quand il s'agit des intérêts canadiens ; malheureusement nous ne paraissions pas disposés à y comprendre quelque chose.

Lorsqu'au commencement de la session l'honorable M. Foster est venu dire au parlement que les thés et cafés importés au Canada directement des pays de production seraient exempts de droits, la grande masse des négociants a approuvé la politique du gouvernement, parce qu'elle allait désormais donner un essor marqué à l'importation directe.

On sait que Londres est l'un des grands marchés d'importation de thés et cafés du monde entier.

On comprendra donc facilement que la politique fiscale du gouvernement canadien ne faisait guère l'affaire des négociants de la capitale anglaise, et que de suite on se mit à exercer une pression considérable pour obtenir pour le marché de Londres le bénéfice de la franchise accordée aux thés et cafés. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que nous avons encore au Canada des gens qui sont anglais avant d'être canadiens et qui ont appuyé les jérémiades des importateurs britanniques, au point que le ministre des finances a cru devoir revenir sur son premier mouvement et envelopper l'Angleterre dans le même privilège de franchise accordé au Canada.

Si encore on avait stipulé que, en retour de cette concession, l'Angleterre devait souscrire libéralement en faveur du projet d'un service de steamers rapides sur l'Atlantique et sur le Pacifique, nous nous serions contenté de la compensation ;

mais il n'y a eu rien de semblable, que nous sachions.

Pour revenir à nos moutons, ou mieux à nos bêtes à cornes, nous dirons que le gouvernement anglais pressé d'un côté par les éleveurs britanniques et de l'autre par des réclamations de son ancienne colonie, a cru devoir s'en remettre à la décision d'experts dans les maladies qui peuvent affliger le bétail, et que les cargaisons de bestiaux qui arrivent du Canada en Angleterre subissent en ce moment une inspection que l'on dit être rigoureuse. Quant à l'impartialité des juges, il paraît qu'elle est si peu satisfaisante que le commissaire canadien, sir Chs Tupper a cru devoir intervenir. En effet, les médecins-vétérinaires anglais, dans leur diagnostic, auraient déclaré que les poumons des boeufs abattus présentaient invariablement les mêmes symptômes morbides qui caractérisent la pleuro-pneumonie contagieuse, tandis que le professeur Hunting, chargé par sir Charles Tupper, de faire un diagnostic spécial des poumons des bestiaux canadiens abattus, a reconnu que les symptômes de pleuro-pneumonie chez les animaux était simplement ceux de la pneumonie simple et non contagieuse, contractée au cours d'un voyage toujours pénible et fatigant, et que ces symptômes étaient absolument les mêmes que ceux qu'il avait constatés il y a un an.

Il est démontré qu'il n'existe pas un seul cas de pleuro-pneumonie parmi les troupeaux canadiens.

Il est en fait que pas un seul animal exporté du Canada en Angleterre n'y a encore transmis une maladie épidémique que conque.

Nous le répétons, il y a certainement mauvaise volonté de l'autre côté de l'Atlantique. La pleuro-pneumonie n'est qu'un prétexte entièrement cousu de fil blanc aujourd'hui ; le fin fond de l'affaire c'est que nous dérangeons les affaires des éleveurs anglais, et que le gouvernement de Regent Street, en bon père de famille, désire avant tout qu'il n'en soit pas ainsi.

L'Angleterre s'occupe bien peu de faire l'affaire d'autrui, allié, étranger ou colon. Ses colonies ne sont rien autre chose que des atouts dans son jeu sur le tapis vert de la politique. Elle s'occupe en premier et dernier lieu de ses intérêts. Pourquoi donc n'en ferions nous pas autant au Canada ? Qu'aurait donc à dire la mère patrie ? Ses enseignements sont là. Sa tutelle, si elle ne nous embarrasse pas à l'intérieur, commence à devenir fort gênante à l'extérieur.

La plus grande bibliothèque du monde entier est la Bibliothèque Nationale de Paris. Elle renferme 1,400,000 volumes.

CONSEILS D'ARBITRES

Le *World*, de Toronto, faisant écho à notre article sur les conseils d'arbitres en matières commerciales, dit ce qui suit :

« Si nous en jugeons d'après son prototype à Londres, le conseil d'arbitres organisé tout dernièrement par la Chambre de Commerce de cette ville, devrait certes être accueilli avec grande satisfaction par le public. Le tribunal d'arbitrage de Londres a été organisé il y a dix huit mois par la Corporation et la Chambre de Commerce conjointement, et a fonctionné régulièrement depuis. On dresse une longue liste d'arbitres choisis dans toutes les branches du commerce, de l'industrie, etc. de la capitale. Choisis par la chambre, ces arbitres reçoivent leur autorité de la ville. On n'est pas obligé d'en référer à ce tribunal ; mais il est prêt à connaître de tout litige qu'on veut bien lui soumettre et à en juger. Ses décisions sont finales.

« L'objet de cette institution est de régler d'une manière prompte, économique et équitable les difficultés qui peuvent se produire dans les affaires. Avec pareil tribunal, on évite les délais de la procédure judiciaire et les frais d'avocat. Dans les dix jours, au plus tard, la cause est entendue et, à moins que ce soit dans des cas extraordinaires, jugement est rendu quelques heures après l'instruction de la cause ; c'est à peine si les frais s'élèvent à \$20, \$25 ou \$30.

« Le conseil d'arbitres de Londres a déjà réglé ainsi des centaines de difficultés, et les plaideurs, règle générale, font les plus grands éloges de cette manière de régler des différends commerciaux. C'est la justice dépourvue de ses lenteurs, de ses incertitudes, de ses frais multiples, de ses entortillements à n'en plus finir, d'où les plaigneurs, gagnants ou perdants, sortent étriés, écorchés de belle façon.

Naturellement, ce ne sont pas des avocats qui ont inventé ce tribunal extrajudiciaire, mais ils en ont tout probablement inspiré la nécessité.

Nous profiterons de l'occasion de ce nouvel article sur le sujet pour rappeler à tous les gens de finances, de commerce et d'industrie que non-seulement la Chambre de Commerce de Toronto, mais aussi les Chambres de Commerce de Montréal et de Québec, ont dans leur sein des commissions d'arbitres dont on devrait utiliser plus souvent les services.

Il a été calculé par des ingénieurs que le fleuve Mississippi décharge annuellement 19,500,000,000,000 pieds cubes d'eau dans le golfe du Mexique. Cette énorme quantité d'eau charriée avec elle assez de vase et de terre pour couvrir chaque année un mille carré de 250 pieds d'épaisseur.

LES "TRANSATLANTIQUES"
CANADIENS

Le *Times*, de Londres, donne une description des steamers qui doivent faire le service océanique de la malle, en se rattachant avec le service du chemin de fer Canadien du Pacifique. Les dimensions des quatre steamers de l'Atlantique seront de 572 pieds de longueur, 62 pieds de tribord à babord, 42 pieds de cale, avec un tirant d'eau de 30 pieds, chacun. Ce sera les steamers les plus profonds qui existeront de par le globe; ils auront deux pieds de cale de plus que le *Lucania*, de la ligne Cunard. Les steamers du service anglo-canadien peuvent être plus profonds que ceux du service anglo-américain, attendu que les ports d'Angleterre et du Canada offrent une plus grande profondeur que celui de New York. Cet avantage leur permettra aussi d'avoir des coques plus solides, et contribuera à la vitesse des steamers. La capacité de ces steamers, au point de vue du fret, est fixée à 3,500 tonnes chacun, en outre d'un approvisionnement de 3,000 tonnes de charbon. Les engins auront la force de 21,000 chevaux-vapeur, et fonctionneront en temps ordinaire avec une vitesse de vingt nœuds à l'heure.

Le projet de la nouvelle ligne paraît avoir causé grande sensation en Angleterre. M. Huddart a dû recevoir maintes députations et de nombreuses lettres lui recommandant tel ou tel port comme terminus du service en Angleterre.

On lui a fait valoir les droits indéniables de Southampton et ses avantages.

Les comités conjoints des docks de Londres et des Indes ont travaillé à le convaincre que Plymouth, comme port d'arrivée, et Londres, comme point de départ, étaient préférables à tous autres.

Le président, le secrétaire et le gérant du navire de Swansea se sont rendus à Londres, auprès de M. Huddart, pour faire valoir la supériorité de ce havre.

Le général Laurie a réussi à enlever M. Huddart à Milford Haven pour lui faire visiter ce port. Le 18 mai, M. Huddart était à Pembroke Dock, en compagnie de M. Lambert, gérant général du chemin de fer *Great Western*; le 19, il faisait l'inspection du port et la Chambre de Commerce de Milford Haven lui donnait un dîner.

D'un autre côté, les autorités du port de Barry et celles de Moville, ont fait des représentations à M. Huddart en faveur de ces deux ports.

Galway s'est aussi mis sur la liste des prétendants au terminus, et a invoqué en sa faveur le fait que, il y a trente-cinq ans, il se forma une compagnie pour établir une ligne de steamers entre Galway

et l'Amérique, que l'entreprise marcha très bien, et que si, dans la suite du temps, elle disparut, c'est parce que l'on ne trouva pas l'argent nécessaire pour améliorer le havre intérieur de Fendroit.

De ce côté-ci de l'Atlantique, la question du terminus est déjà tranchée en faveur de Québec pendant l'été. Reste la question du terminus d'hiver qui a été réglée en faveur d'Halifax, croyons-nous, mais que Saint-Jean, N. B., et Saint-André réclament à cor et à cri.

CHAMBRE DE COMMERCE DE
QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BIMESTRIELLE

Rapport du Conseil

Mardi, 12 juin 1894.

La Chambre de commerce de Québec a eu son assemblée bimestrielle ordinaire, mardi dernier.

Étaient présents: MM. E. B. Garneau, J. Brodie, R. Turner, L. N. Allaire, C. Duquet, S. T. Green, E. Pelletier, P. B. Dumoulin, H. A. Bédard, N. Y. Montreuil, Montefiore-Joseph, J. E. Livernois, Jas. Winfield, E. Dupré, L. A. Boisvert, O. T. Poitras, Geo. Tanguay, H. M. Price, Wm. Macpherson, F. X. Berlinguet, Chs. E. Roy, R. R. Dobell, D. Arcand, A. B. Dupuis, V. Châteauvert et N. Le Vasseur, secrétaire.

Après lecture de l'avis de convocation de l'assemblée et du procès-verbal de la dernière assemblée générale, le 17 avril dernier, M. E. B. Garneau, vice-président de la Chambre et président de l'assemblée, présenta le rapport suivant des travaux du Conseil durant le dernier terme:

PROJET DE LOI FÉDÉRAL DES FAILLITES

L'une des principales questions qui a occupé sérieusement l'attention du Conseil a été le projet de loi fédéral des faillites.

De concert avec un grand nombre de Chambres de Commerce du Canada, le Conseil a cru devoir adresser de vives représentations au gouvernement fédéral au sujet des pouvoirs étendus conférés par le projet de loi au receveur général des biens de faillite. Le Conseil a exprimé l'opinion que les pouvoirs accordés à cet officier ne devaient pas dépasser la signification rigoureuse du titre de receveur que la loi lui donne.

Lorsque le 26 avril dernier, à Ottawa, le comité spécial du Sénat s'est réuni pour discuter le projet, une députation du conseil, assistée de l'honorable George Irvine, avocat de Québec, comme aviseur légal, représentait la Chambre à la séance avec mission de faire valoir ses vues. La députation se composait de feu le regretté M. Thos. Brodie, président de la chambre, E. B. Garneau, vice-président, R. Turner, V. Châteauvert et Ed. Dupré.

Par suite de la maladie et de la mort de M. Brodie ainsi que d'autres circonstances, les délégués se sont trouvés empêchés jusqu'ici de présenter un rapport officiel de leur mission.

LE DROIT SUR LE THÉ ET LE CAFÉ

Samedi, 21 avril, à Montréal, il y avait une importante assemblée d'épiciers de gros et d'importateurs de thés et cafés, dans le but d'insister sur l'importation *franco* au Canada du thé et du café des pays de culture, et de réclamer contre l'octroi de ce privilège à des pays d'importation seulement, ainsi que le gouvernement fédéral avait signifié son intention de le faire en modifiant en ce sens sa première déclaration à propos de tarif.

Le conseil a décidé d'approuver la résolution passée à cette assemblée, par une dépêche et une lettre adressées immédiatement aux délégués de l'assemblée à Ottawa, et d'écrire au gouvernement pour insister à ce que celui-ci revienne à sa première politique, c'est-à-dire accorde le privilège de la franchise à l'importation directe des thés et des cafés ou l'on cultive et prépare les arbustes pour le commerce.

DROITS SUR LE LARD

Le Conseil a toujours été d'opinion que le gouvernement devrait s'en tenir à la taxe douanière de \$3 par baril qu'il prélève sur le lard, et non la porter à \$6, comme la chose a été proposée à plusieurs sessions déjà, et notamment durant la session présente du parlement. Toute augmentation de droit sur le lard en baril retomberait lourdement sur la classe pauvre, surtout dans la province de Québec où l'on produit du lard à peine pour la consommation domestique, et sur l'industrie du bois de coupe du Canada, attendu qu'il est bien connu que le lard est le principal article d'approvisionnement des chantiers.

LE CHEMIN DE FER DU GRAND NORD

Le Conseil a adressé à l'honorable ministre des chemins de fer et canaux une requête à l'appui d'une demande de subvention faite au gouvernement fédéral par la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord, en faveur des 110 milles du chemin qui reste à faire, moins cependant 23 milles déjà subventionnés, et aussi d'une autre demande de subvention dans la proportion de 15 o/o du coût des ponts à construire sur les rivières Ottawa et Saint-Maurice.

Le Conseil a confiance qu'aussitôt completé, le nouveau chemin de fer deviendra l'une des grandes artères du trafic de l'ouest à l'est du Canada, qu'il créera une diversion notable dans le trafic américain de l'ouest et qu'il contribuera puissamment à développer le commerce du port de Québec, surtout lorsque le projet d'un service de steamers rapides entre le Canada et l'Europe sera du domaine des faits accomplis.

MORT DE M. THOMAS BRODIE

président de la Chambre

La dernière période bimestrielle d'activité du Conseil a été quelque peu interrompue par un événement aussi imprévu que douloureux, la mort de M. Thomas Brodie, président de la chambre. C'est la première fois depuis la fondation de la chambre, il y a cinquante-trois ans, qu'un de ses présidents meurt dans l'exercice de sa charge.

Feu M. Brodie faisait partie de la Chambre de Commerce depuis bien des années; depuis plus de six ans il était

membre du conseil ; aux dernières élections générales il était appelé à la présidence de la Chambre.

Celle-ci a perdu en lui un travailleur, un homme droit et consciencieux, dont l'influence était grande.

Au nom de la Chambre, le Conseil a voté des résolutions de condoléance et de sympathie à sa famille, et les lui a transmises. Il a aussi fait déposer sur sa tombe une couronne de fleurs comme hommage à sa mémoire.

Sur proposition de M. Montefiore Joseph, appuyé par M. Winfield, le rapport est adopté.

L'assemblée a alors fait l'élection au scrutin d'un président en remplacement de feu Thos. Brodie, d'un 1er vice-président et d'un 2e vice-président en remplacement de M. S. Sloane Bennett, qui a donné sa démission comme tel, mais reste membre du Conseil.

MM. Bédard et Charles Roy, ayant été choisis pour présider au scrutin, le résultat du vote a été comme suit :

M. Edouard B. Garneau, président ;

Hon. John Sharples, 1er vice-président ;

M. Elzar Pelletier, 2e vice-président.

L'élection de MM. Garneau et Sharples s'est faite unanimement, et celle de M. Pelletier, à la grande majorité des votes.

MM. Garneau et Pelletier ont remercié l'assemblée de l'honneur et de la marque de confiance qu'elle leur décernait. L'hon. M. Sharples était absent.

Sur proposition de M. R. R. Dobell, appuyé par M. H. M. Price, il a été décidé de s'enquérir des mouvements des délégués de la conférence internationale d'Ottawa, au Canada, et de leur préparer une cordiale réception, s'ils viennent visiter Québec.

Nous saisissons l'occasion de ce compte-rendu pour présenter nos félicitations à M. Garneau, à l'hon. J. Sharples et à M. Elzar Pelletier, sur leur élévation aux trois premières charges de la Chambre de commerce de Québec. La Chambre a été tout à fait heureuse dans ce triple choix.

NOTES SPÉCIALES

MAISON N. RIOUX & C^{IE}

Cette ancienne de commerce de gros, si habilement dirigée par MM. Rioux et Petitgrew, au No. 162, rue St-Paul, vient de recevoir tout un chargement de mé. lasse, première qualité, importée directement des Barbades.

L'assortiment de la maison Rioux & C^{ie} comprend non-seulement les épiceries d'étape et de choix, mais aussi les spiritueux et les vins de meilleurs crus de France, d'Espagne et du Portugal, tous importés directement.

C'est une des maisons de commerce de gros qu'il nous fait aussi grand plaisir de recommander.

LA MAISON O. T. POITRAS

Cette maison qui ne compte pas autant d'années d'existence que plusieurs autres, ses aînées de longue date, est arrivée cependant à leur niveau. Dans le commerce de gros de farine, grains, produits de ferme et provisions de bouche, elle a

réussi à se faire une réputation enviable et une clientèle nombreuse et étendue qui expliquent facilement sa prospérité.

Nous la recommandons particulièrement aux acheteurs, sûr que nous sommes qu'on y sera traité avec la plus grande libéralité et avec parfaite courtoisie.

NOUVELLE AGENCE DE PIANOS AMÉRICAINS

On a dû remarquer dans l'annonce de M. M. J. Clifford & C^{ie}, agents pour les fabriques de pianos Steinway, Haines, Chickering, Everett et Nordheimer, au No. 714, rue Saint-Louis ; un singulier modèle de pianos dans la vignette.

Ce piano est simplement un œil destiné à faire ouvrir les yeux des gens sur l'annonce.

Naturellement il faut avoir de l'œil pour découvrir ce que cela peut vouloir dire.

Tout de même nous espérons que l'on ne nous regardera pas d'un mauvais œil à cause de cette erreur de transcription typographique, et que l'on n'y verra que le fait principal, c'est que la nouvelle agence Clifford & C^{ie} met à la portée du public des pianos supérieurs comme les Steinway, les Chickering, etc., à des prix tout-à-fait modérés et à des conditions très libérales.

Tous ceux qui, à Québec ont eu un de ces pianos là en ont été ou ne peut plus satisfaits, et ceux qui sont à la recherche d'un bon instrument ne peuvent vraiment faire mieux que de s'adresser à la maison Clifford & C^{ie}, 714, rue Saint-Louis.

00—00

VENTES PAR LE SHÉRIF

ARTHABASKA.—Élie Beauchêne, demandeur ; contre Telesphore Provencher, fils de Joseph, défendeur.

1o. Le lot de terre numéro seize (No. 16), du douzième rang du canton de Simpson, contenant plus de deux cents acres en superficie—avec maison et autres bâtisses dessus construites, maintenant connu et désigné au cadastre officiel du canton de Simpson, sous le numéro seize (No. 16), du dit douzième rang.

2o. Le tiers du lot de terre numéro quinze (No. 15), du dixième rang du canton de Warwick, maintenant connu et désigné sous le numéro mil quarante-un (No. 1041), du cadastre officiel du canton de Warwick.

Pour être vendus, l'immeuble en premier lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Clotilde de Horton, le dix-huitième jour de juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, et l'immeuble en deuxième lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Albert de Warwick, le même jour, à une heure de l'après-midi. Le dit bref rapportable le vingt-troisième jour de juin prochain.

CHICOUTIMI.—Séraphin Fournier, de Chicoutimi, meunier, demandeur ; contre Théophile Tremblay, de Saint-Alphonse, défendeur.

1o. Un emplacement situé dans le village de Bagotville, comprenant les numéros deux cent soixante et onze et deux cent soixante et douze, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du dit village de Bagotville, canton Bagot, conté

de Chicoutimi, mesurant ensemble deux roods et dix-neuf perches en superficie, plus ou moins ; borné à l'est par la rue Albert, à l'ouest par les numéros 270 et 273, au nord par le No. 268, au sud par les Nos. 228, 229 et 230—avec maison et autres bâtisses dessus érigées.

2o. Un terrain situé dans le même village de Bagotville, désigné par le No. 270, des mêmes plan et livre de renvoi officiels du cadastre du même village ; borné à l'ouest par la rue Elgin, à l'est par le No. 371, au sud par le No. 273, et au nord par le No. 269, contenant un rood et huit perches—avec appartenances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alphonse, le dix-huitième jour du mois de juin prochain, à dix heures de l'avant-midi. Bref rapportable le vingt du mois de juin prochain.

RIMOUSKI.—Pierre Theriault de la ville de Saint-Germain de Rimouski, ferblantier, demandeur ; contre Eugène Lavoie, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, et maintenant résidant aux États-Unis d'Amérique, défendeur, savoir :

Une terre située au deuxième rang de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, contenant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur, connue et désignée aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Germain de Rimouski, sous le numéro deux cent quatre-vingts (280)—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, dans le dit district, le dix-huitième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à dix heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-cinquième jour de juin aussi prochain, 1894.

MAXIMES

* * La langue d'un muet vaut mieux que celle d'un menteur.

* * Il faut ignorer une partie de son habileté pour devenir encore plus habile.

* * On se déshonore à force de vouloir être honoré.

* * Les affligés reçoivent quelque soulagement lorsqu'on prend part à leurs afflictions.

* * Nous vivons avec nos défauts comme avec les odeurs que nous portons ; nous ne les sentons plus, elles n'incommodent que les autres.

* * On voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avaient fait monter.

* * Les mêmes défauts qui, dans les autres, sont lourds et insupportables, sont chez nous comme dans leur centre ; ils ne pèsent plus, on ne les sent pas ; tel parle d'un autre et en fait un portrait affreux, qui ne voit pas qu'il se peint lui-même.

* * Le plus malheureux effet de la politesse d'usage est d'enseigner l'art de se passer des vertus qu'elle imite.

* * La politesse d'usage n'est qu'un jargon fade, plein d'expressions exagérées, aussi vides de sens que de sentiment.

PRIX COURANTS EN GROS. — JEUDI, 14 JUIN 1894.

Chausures		Prix en gros			Ext bois		Prix en gros		
	Hommes.	Garçons.	Enfants.						
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 75 à 1 00	\$0 50 à 0 70	Ext bois Campêche asst	0 14 à 0 14 1/2	" grand "	.. 8 00 0 00		
Cobourgs.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	Ficelles 3 fils, 30 pds	.. 0 45 0 00	Marinades Morton, doz	0 00 2 40		
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	" " 40 "	.. 0 60 0 00	" Cros & Black, doz	0 00 3 25		
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	" " 48 "	.. 0 70 0 00	Moutrede Kena et C., lb	0 42 0 43		
Buff.....	1 20 1 40	1 00 1 40	0 90 0 00	" " 60 "	.. 0 85 0 00	" "	0 38 0 39		
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 72 "	.. 1 00 0 00	" "	0 37 0 38		
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 100 "	.. 1 40 0 00	" tins, 4 lbs	0 75 0 80		
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00	" 6 fils 40 pds	.. 1 00 0 00	Morce déssosse, lb	0 06 0 06 1/2		
Split boots.....	1 40 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00	" " 48 "	.. 1 20 0 00	Méchs à Impé No 1, 3, 3qt, lb	15 20 15		
Kip.....	2 75 3 90	0 00 0 00	1 25 1 50	" " 60 "	.. 1 40 0 00	Muscades blanches, lb	0 45 0 70		
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 72 "	.. 1 60 0 00	" non blanches, lb	0 00 0 00		
Bottes en feutre, Ren.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 100 "	.. 2 10 0 00	Noix, pecan nuts, roties, lb	0 08 0 09		
Wigwams.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00	Gomme arabique, lb	0 00 0 35	" " " " " " " "	0 08 0 10		
	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00	Gingembre.....	0 20 0 25	" " " " " " " "	0 09 0 10		
				Grasses tins.....	3 lbs 0 00 0 08 1/4	" " " " " " " "	0 00 0 00		
				" " " " " " " "	10 lbs 0 00 0 08	" " " " " " " "	0 11 0 12		
				" " " " " " " "	à roues impé, doz	0 00 0 60	Noix, Grenobles, lb	0 12 0 13	
				" " " " " " " "	Diamond, doz	0 00 0 75	Pruniaux, lb	0 05 0 05	
				" " " " " " " "	Fraser, doz	0 00 1 00	Chandelle Paratine, lb	0 12 0 15	
				" " " " " " " "	Graine de lin, lb	0 03 1/2 0 04	" " " " " " " "	0 00 0 00	
				" " " " " " " "	" " moulure, lb	0 00 0 04	Pois fondus, qrt, de 196 lbs	3 75 0 00	
				" " " " " " " "	" canari, lb	0 03 1/2 0 04	" tins petits impré, lb	0 10 0 15	
				" " " " " " " "	" chanvre, lb	0 04 0 04 1/2	" tins fins, lb	0 15 0 17	
				" " " " " " " "	Rapé, lb	0 00 0 07	" tins extra fins, lb	0 17 0 19	
				" " " " " " " "	canari pag, lb	0 06 0 06 1/2	" Canada, doz,	0 90 1 10	
				" " " " " " " "	Huile castor en boîtes	0 11 0 07 1/2 0 08	Résine G, par 100 lb,	0 01 0 01	
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	1 oz, lb	0 00 0 30	Riz J,	0 00 0 35
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	2 oz, lb	0 00 0 45	Riz B,	0 00 0 30
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	3 oz, lb	0 00 0 65	Riz C,	0 00 0 35
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	1/2 pds, lb	0 00 0 90	" English style,	0 00 0 40
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	pds, lb	0 00 1 75	" Pearl " Sagó,	0 04 1/2 0 05
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	qrts, lb	0 00 3 00	Riz Patna,	0 04 0 05
				" " " " " " " "	Houblon assorti, lb	0 16 0 18	Sardines 1/4 canad, boîte	0 00 0 05	
				" " " " " " " "	Huile oliv Bartn & Co, doz	0 70 0 30	" " " " " " " "	0 07 1/2 0 08	
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	pints, lb	0 00 8 50	" " " " " " " "	0 12 1/2 0 13
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	qrts, lb	0 00 2 75	" " " " " " " "	0 04 0 04 1/2
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	pint, lb	0 00 3 50	Sagó,	0 00 0 05
				" " " " " " " "	Huile d'olive A. Bose & Cie			Seaux 2 cercles,	0 10 0 10
				" " " " " " " "	Caisse de 12 litres,	0 40		" " " " " " " "	1 80 1 90
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	0 80		Sel fin, quart, 3 lbs,	2 90 3 00
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	10 00		" " " " " " " "	2 75 2 80
				" " " " " " " "	Uno Cton salad oil, gall	0 75 0 85		" " " " " " " "	2 40 2 60
				" " " " " " " "	Indigo Madras,	0 45 0 70		Sel gros livré,	0 00 0 55
				" " " " " " " "	Lessi commun,	0 35 0 37		Svns bite 1, 204 1, 702, 2040	0 00 3 50
				" " " " " " " "	Laveuses,	1 20 2 25		Sav de Marseille,	0 08 0 10
				" " " " " " " "	Mine Royal Dome, grds	1 60 1 65		Soda à laver, par 100 lbs	0 90 1 00
				" " " " " " " "	Poli Riang Sun grds, doz	0 00 0 70		" à pâte, par 100 lbs	2 40 2 50
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	0 40		Souffre,	0 02 0 04
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	0 40		" bitons,	0 08 0 04
				" " " " " " " "	" " " " " " " "	0 80 0 00			

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PÊCHERIES

Le directeur du bureau de renseignements sur les mouvements du poisson rappelle à ceux que cela peut intéresser qu'il est prêt à donner par télégraphe tous les renseignements que l'on désirera, en contenant ainsi ceux qui peuvent être contenus dans les bulletins et qui sont nécessairement très condensés.

Toutes les dépêches au bureau doivent être payées d'avance et les réponses sont payables par ceux auxquelles elles sont adressées.

Voici les adresses où l'on peut obtenir des renseignements.

Bureau d'informations des pêcheries, Halifax, N.-E. Fisheries Intelligence Bureau, Halifax, N. S.

Un bulletin est affiché chaque jour aux stations suivantes :

- Nouvelle-Ecosse. — Yarmouth, Sand Point, Shelburne, Lockeport, Liverpool, Lunenburg, Canso, Port Mulgrave.
- Cap Breton. — Sydney-Nord.
- Île du Prince-Edouard. — Charlottetown, Georgetown, Souris, Alberton, Tignish.
- Nouveau-Brunswick. — Pointe Escuminae, Caraquet.
- Québec. — Paspébiac, Percé, Pointe St-Pierre, Gaspé, New Port Point.

— o —

Le terrain du Metropolitan Club à New-York, au coin de la 5e avenue et de la 6e, rue mesure 100 pieds de front sur 200 de profondeur, et a coûté \$480,000. La maison du Club a coûté \$1,000,000.

Chronique Commerciale et Industrielle

LA BANQUE DE MONTREAL.—La semaine dernière, la banque de Montréal avait son assemblée générale annuelle. Malgré la pénurie des temps, le bilan de la banque indique des profits dans la proportion de près de 11 pour cent du capital ; après avoir payé ses dividendes réguliers semi-annuels de 5%, la banque a porté une balance de \$804,715 au compte des profits et pertes. La circulation des billets de la banque a baissé de \$500,000 ; les dépôts sans intérêt ont baissé d'un million de dollars ; les dépôts portant intérêt ont augmenté de \$3,700,000 par suite de quelques dépôts récents d'une nature spéciale.

STATISTIQUE AMÉRICAINNE.—Il y a aux États-Unis 68,403 bureaux de poste qui indiquent autant de centres d'influence et d'industrie.

D'après les rapports officiels, le capital collectif de 355,401 manufactures est de \$6,524,475,305 et leurs dépenses diverses s'élèvent à \$630,944,058. 4,711,832 personnes reçoivent annuellement une moyenne de \$2,282,823,265 ; 445,757 autres travaillent à la pièce, reçoivent annuellement \$222,661,209. La valeur du produit du travail est estimée à \$9,370,107,624.

Il y a 1,193,113 maisons de commerce aux États-Unis. La valeur collective des produits des champs, des mines, des forêts et des eaux, y compris les végétaux, animaux et minéraux, est d'environ \$8,500,000.

La valeur du tout dépasse 17 billions annuellement, dont 10% sont exportés et 90% consommés sur place.

La baisse dans les recettes des chemins de fer américains pour le mois de mai est de 18.6%, contre 16.6% en avril et 15.6% en mars. D'autre part, on calcule que les recettes de 75 chemins de fer accusent une diminution de 19.47% pour la troisième semaine de mai.

MOUVEMENT DU COTON.—Les stocks de coton de fabrique à Fall River, Providence et ailleurs sont, assure-t-on, de 941,000 pièces, contre 99,000 il y a un an. D'après M. Hester, secrétaire de la bourse au coton de la Nouvelle-Orléans. La quantité de coton de la dernière récolte visible depuis neuf mois, est exactement aussi forte que la récolte entière de 1889-90, année du recensement américain, alors qu'il a été établi que l'étendue de terre en culture pour le coton était de 20,171,896 arpents.

La proportion de la récolte au 1er octobre 1889 était de 81.4 et cette saison elle est de 70.7 ; ce qui indiquerait que le nombre d'arpents de coton en culture serait augmenté de 10 pour cent sur 1889 et qu'il dépasserait 22,000,000 arpents. Le froid paraît avoir causé des dommages à la récolte dans la zone septentrionale du pays du coton : l'Arkansas, le Mississippi, la Georgie, l'Alabama et les deux Carolines. Dans d'autres États du Sud, les cultivateurs disent que si le coton est moins endommagé, cependant il est en retard et plus grêle.

Dans le Texas, la superficie en culture est de 25 pour cent plus grande que d'or-

dinaire; les pluies ont été plus abondantes, et la récolte du coton a une apparence comme elle n'a pas eu depuis plusieurs années. En 1890, de fortes pluies au commencement de la saison, assurèrent au Texas une récolte sans précédent dans l'Etat. Les indices pour cette année sont que la prochaine récolte sera de 8 à 10% plus forte que la dernière.

La quantité de balles de coton dépasse de 825,000, la quantité qu'il y avait sur le marché à la même époque l'an dernier; l'exportation accuse un excédant de 918,000 balles sur l'année dernière.

MOUVEMENT DU BLÉ.—On estime le rendement des quatre dernières récoltes de blé de par le monde à une moyenne de 2,392,000,000. La Russie a des stocks de blé de surplus. L'Inde, elle, garde son surplus de céréales.

Dans le nord-ouest américain les stocks de blé sont de 23,000,000 de minots contre 31,000,000 il y a un an; la quantité en vue est beaucoup moindre.

Les arrivages de blé à Chicago et sur d'autres marchés depuis le 1er janvier s'élevaient à 25 pour cent des recettes de l'année dernière pour la même période. Le bilan des arrivages de grain à Chicago par chemin de fer pour le mois de mai est le plus petit que l'on ait enregistré depuis six ans; il forme les deux tiers de la totalité des arrivages durant mai 1893, 1891 et 1889; pour mai 1890 les arrivages ont été de 28,795 chars et pour mai 1894, ils ont été de 15,839 chars.

MOUVEMENT DES PORCS ET DU LARD.—Le poids moyen des porcs reçus à Chicago durant le mois de mai a été de 227 livres contre 226 livres en avril, et d'autre part, 225 livres en mai 1893. L'empaquetage à Chicago au 1er juin excédait de 317,000 porcs, celui de l'an dernier à pareille date. Sur tous les points, depuis le 1er mars jusqu'au 31 mai, l'empaquetage donne 2,275,000 porcs contre 2,145,000 durant la même période en 1893. On estime que l'empaquetage de cette été dépassera de plus d'un million celui de l'année dernière.

Le stock de provisions de boucherie de toutes sortes à Chicago au 1er juin était de 96,343,000 lbs contre 95,456,000 le mois précédent et 80,614,000 il y a un an.

Le stock de lard sous contrat était moindre de 13,869 livres, celui de saindoux moindre de 2,452 tierces, tandis que le stock de viande était de 16,286,735 livres plus considérable à la même date. Les stocks de saindoux sont petits; le lard se vend \$10 par baril meilleur marché qu'en juin 1893; le saindoux a subi une diminution de 4 cts. par livre.

EMPLOI DU COTON POUR LES COUPURES.—Tout le monde sait que la toile de la rainée a la propriété d'arrêter le sang des coupures; mais comme il est peu de personnes qui se soucient d'entretenir ces insectes utiles mais désagréables, nous croyons devoir indiquer un moyen tout aussi simple: c'est d'entourer la coupure de coton cardé. C'est par erreur que certaines personnes attribuent au coton des propriétés malfaisantes; loin de là, aujourd'hui, beaucoup de praticiens le substituent avec avantage à la charpie de toile.

REVUE DES MARCHÉS DE QUÉBEC

Québec, 14 juin 1894.

On ne peut pas dire que les affaires vont bien; mais on peut toujours reconnaître que le pouls de la situation commerciale s'est un peu amélioré. Les ventes ont leur petit train et les rentrées d'argent, du moins dans l'épicerie, si elles sont un peu dures ici et là, sont en général assez raisonnables.

ÉPICERIE

Sucres.—Le marché de Québec qui subit dans une certaine mesure l'influence de celui de New York, accuse un peu plus de fermeté, par suite des nouvelles plus satisfaisantes reçues d'Europe dans la métropole commerciale américaine. Sur les marchés européens, il s'est produit une hausse assez sensible dans les sucres; la hausse a été d'une fraction de sou. On cote comme suit:

Sucre blond jaune, 3 1/4 à 4 cts la lb;
Sucre blanc granulé, 1 1/2 cts.
Melasses.—Les melasses d'importation des Barbades, cette année, sont bien supérieures en qualité à celles de l'année dernière. Le marché, quoique faible, est stable. La mélasse se vend 29 cts le gallon.

Thés.—Les thés sont à bas prix; l'assortiment est varié et étendu, quoique les stocks ne soient pas considérables. Les prix varient de 4 cts à 45 cts la lb. Voici les différentes cotes des thés verts;

Japon en poudre,	la lb. 5 cts à 6 cts
" qual. moyenne "	" 12 " à 25 "
" qual. bonne choix "	" 27 1/2 " à 40 "
Gunpowder commun "	" 12 " à 18 "
" moyen "	" 20 " à 27 "
" de choix "	" 32 " à 40 "
Thé noir commun "	" 12 1/2 " à 18 "
" moyen "	" 21 " à 28 "
" de choix "	" 30 " à 40 "
Hyson "	" 13 "
" impérial "	" 27 " à 33 "
Oolong spécial "	" 8 "
Ceylon "	" 25 " à 30 "

Cafés.—Les cafés sont à prix assez élevés et le marché est très ferme.

Les cotes des principales variétés en usage à Québec sont comme suit:

Café vert Java, en sacs,	27 cts. à 29 cts.
" Moka, "	" 30 cts.
" Maracabo, "	" 24 cts. à 25 cts.
" Jamaïque, "	" 22 cts. à 24 cts.

VINS ET SPIRITUEUX

Brandy Hennessy, en caisse...	\$12.25
" Martel, " "	12.25
" Jules Robin " "	8.75
" Bisquit du Bouché & Cie.	8.50
" Bouteillon & Cie., caisse	8.50
" Jules Robin, en barils,	
par gallon.....	3.70
Brandy Jules Robin, en octaves,	
par gallon.....	3.85
Brandy Jules Robin, demi octave	
par gallon.....	4.00
Brandy noir Jules Robin, demi-	
octave, par gallon.....	4.50
Genièvre Dekuyper, cais. rouges	11.00
" " vertes.....	5.75
" " barr. 66 gall.	2.67 1/2
" " barils 33 "	2.70
Genièvre Blankenhuy et Nolet	
caisses rouges.....	9.00

caisses vertes.....	4.65
barriques de 66 gallons.....	2.62 1/2
barils de 33 gallons.....	2.65

Vins.—Les vins rouges et blancs se vendent depuis \$1.00 à \$4.00 le gallon. Whisky canadien, 50 O. P., baril, 40 galls: \$3.49.

Rye, baril 40 galls, \$1.89.

Épices.—Les épices sont à bas prix en ce moment et les épiciers de détail devraient profiter de la baisse du marché pour s'approvisionner, pour faire des achats; seules, parmi les épices, le gingembre et la muscade font exception à la baisse générale. Poivre noir en sacs, 8 à 10 cts; poivre blanc en sacs, 13 à 15 cts; canelle, en balles, suivant la qualité, 10 à 20 cts; gingembre en sacs et en barils, 18 cts; clou poivre, en sacs, 10 cts; clou de girofle en balles, 18 à 20 cts.

Riz.—Le riz suivant la qualité se vend de \$3.40 à \$5.75 par 100 lbs.

Conserves alimentaires.—Elles sont à bas prix. En voici une liste:

Tomates en boîtes, douzaine	\$0.90
Ble d'inde " "	0.90
Pois verts " "	1.00
Saumon de la	
Colombie " "	1.05 à 1.35
Homard " "	1.75 à 1.90
Sardine française, caisse de	
100 boîtes.....	\$9.50 à 15.90
Sardine canadienne, caisse	
de 100 boîtes.....	5.00
Sardine à la montarde, caisse	
de 100 boîtes.....	5.00
Pêches, canistre 3lbs douz.	3.00
Framboises " 2lbs "	1.60 à 1.85
Pommes " 1gall "	2.75

Raisin, etc.—Le stock sur le marché est bien petit. On cote comme suit:

Valence, en boîtes lb. 5 cts.	
Sultana, " " 4 à 6 cts.	
Dattes, " " 5 1/2 cts.	
Pommes évaporées, " " 11 1/2 cts.	
Raisin de Corinthe " " 4 cts.	

Fruits secs.—Les noix et amandes sont à bas prix, mais les stocks sur le marché en sont peu considérables.

Résines, caustiques, alcalis, etc.—Ces articles d'épicerie n'ont pas plus que beaucoup d'autres échappé à la baisse.

Résine, baril 280 lbs, sui-	
vant qualité.....	\$2.50 à 3.00
Caustique, baril 100 livres.	3.00
Soude à lessive, brl. 100 lbs.	90
Soude à pâte, " 100 "	2.40 à 2.50
Thérébentine, pas de cotes pour le moment, mais on prévoit une baisse dans les prix de cet article d'ici à quelque temps.	
Indigo..... la lb. 65 à 75	
Borax..... " 9 à 10	
Gomme arabique..... " 25 à 30	
Souffre en poudre..... " 3 1/2 à 4	
" en canon..... " 2 1/2 à 3	
Salpêtre..... " 7 à 8	
Tabac McDonald à chiquer	
la livre.....	48 à 50
Tabacs McDonald à fumer	
la livre.....	45 à 56

GRAINS ET FARINES

Le marché aux blés et aux farines continue d'être assez ferme.

Les approvisionnements d'avoine sont bons et les prix se maintiennent fermes.

LA REVUE COMMERCIALE

16

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 14 JUIN 1894.

Prix en gros	Prix en gros	Prix en gros	Prix en gros
Tapioca pearl..... lb. 0 04 0 04 1/2 Tapioca Flake..... lb. 0 04 0 04 Tabac rose..... 0 32 0 34 Vinaigres cruches, fran. " Malt..... gal. 1 90 2 30 " Bordeaux..... gal. 0 65 0 70 " "..... gal. 0 50 0 55 Vernis à barnais..... gal. 0 00 1 80 " par doz. 10 1 20 " à luyaux..... gal. 0 00 0 90 " par doz. 0 80 0 90 Eaux de Javelle " Cor. mond' grosse..... 7 50 doz..... 0 70 Sainis Nelson Par doz. Rose..... 4c. 2 70 Pansy..... 4c. 2 70 Thisle..... 4c. 2 70 Maple Leaf a. 4c. 3 00 Maple Leaf b. 4c. teint. 2 45 Shamrock a. 4c. vert. 2 40 Shamrock b. 4c. teint. 2 20 Daisy a..... 3c. vert. 2 20 Daisy b..... 3c. teint. 1 95 Tulip No 1..... 3c. 1 75 Tulip No 2..... 3c. 1 45 Ship..... 4c. 1 45 H..... 2c. 1 45 Epoussettes..... 0 90 2 00 Conserves Homards..... par doz. 1 50 1 80 Maquefeu..... doz. 1 00 1 00 Snelts, par caisses..... 0 00 0 55 Saumon, par doz..... 1 25 1 30 Clams, 1 lb tin par doz. 1 40 1 50 Huîtres 1..... 1 35 1 50 do 2..... 2 60 0 85 Tomates..... 0 80 0 85 Pêches, 2 lbs..... 3 00 3 25 Païres, 2 lbs tins, doz. 1 75 1 90 " 3..... 2 50 2 80 Fraises..... 1 75 2 00 Pommes, tins gal..... 2 20 2 30 " 3 lbs..... 0 80 1 00 Bl-d'Inde..... 0 80 0 90 Ananas..... 2 25 3 00 Stnets, 2 lb..... 0 70 0 80 Biuets 3 lb..... 0 85 0 90	Pois, Mor., 2 lb tins..... 0 90 0 95 Beef, 1 lb..... 2 50 0 00 " 2 lb..... 1 45 0 00 " 14 lbs..... 17 50 0 00 Lunch tongue, 1 lb doz. 3 60 3 75 " 2 lbs " 7 00 0 00 Corn beef, 1 lb..... 1 50 1 55 " No 2..... 2 55 2 65 " 4 lb..... 3 25 5 35 " 6 lb..... 8 50 9 00 " 14 lb..... 18 00 0 00 Condiments Blanc de plb p. keg 25 lbs 15 1 30 " No 1 100 " 4 50 5 75 " " 4 25 4 50 " sec p. 100 lbs 0 50 5 50 Litharge et minium..... 4 00 4 50 Rouge de Venise..... 1 50 1 75 Ocre jaune..... 1 25 2 00 Blanc Cérule..... 0 40 0 50 Terre de pipe..... 0 00 0 00 Mastie..... 2 0 2 25 Vert de Paris..... 0 13 0 15 Cuirs Cuir à sem. 1 B.A. p. lb. 0 18 0 19 " No 2..... 4 50 5 75 Cuir à sem. 2 B.A. p. lb. 0 16 0 17 Cuir à sem. ordre 1 p. lb. 0 15 0 16 " 2..... 0 15 0 16 Cuir à sem. ordre 2 p. lb. 0 15 0 16 Slaughter..... p. lb. 0 17 0 18 Harnais..... p. lb. 0 16 0 17 Vache cirée mince p. lb. 0 23 0 25 Vache cirée forte p. lb. 0 23 0 25 Vache sur le grain p. lb. 0 25 0 28 Vache grain écoss. p. lb. 0 28 0 30 Taurc française p. lb. 0 60 0 75 Taurc anglaise p. lb. 0 60 0 70 Taurc canadienne p. lb. 0 50 0 55 Veau canadien p. lb. 0 40 0 50 Veau français p. lb. 0 15 0 35 Vache fendue moy. p. lb. 0 15 0 20 Vache fendue forte p. lb. 0 13 0 16 Vache fendue pte p. lb. 0 10 0 13 Pehle cow p. lb. 0 00 0 10 Carton cuir can. p. lb. 0 00 0 16 Cuir verni grainé p. pd. 0 00 0 16 Cuir verni uni p. pd. 0 00 0 16 Buff cow p. pd. 0 10 0 12 Pehle cow p. pd. 0 10 0 14 Cuir grainé p. pd. 0 10 0 14 Kid brillant par doz. 18 00 20 00 Mouton mince, par lb. 0 40 0 50	Mouton épais..... par lb. 0 00 0 45 Brush kid..... 0 10 0 14 Russel pesant..... 0 30 0 40 " No 2..... 0 20 0 30 " à sellerie..... doz 8 00 9 00 Imit. veau fr..... 0 60 0 70 English Oak..... 0 00 0 00 Rough..... 0 14 0 17 Dongola extra..... 0 30 0 31 " No 1..... 0 24 0 28 " ordinaire..... 0 10 0 16 Drogues et produits chim ques Acide Tartarie..... 0 37 0 40 Acide Carb. Cryst. Md 0 35 0 40 Acide Oxal..... 0 12 0 15 Aloès du Cap..... 0 15 0 16 Alum..... lb., 13c. bris 0 00 2 25 Sel de soude..... 100 lbs 1 00 1 25 " concentré..... 2 00 2 50 Soda ash..... 2 00 2 50 Bic. de soude..... 2 50 2 75 Soude constq. 60 " 2 65 3 00 Sel d'Epson..... 1 50 1 75 Compoue..... 0 90 1 10 Chlor. potasse..... 0 27 0 30 Souffre farine..... 2 75 3 50 Souffre canon..... 2 50 2 00 Salpêtre..... par keg 7 50 8 00 Borax raffiné..... lbs. 0 69 0 10 Camphe alem. par lb. 0 60 0 65 Camphre ang..... 0 65 0 70 Créme de tartre..... 0 26 0 28 Garance..... 0 11 0 12 Indigo Madras..... 0 75 1 00 " Bengal..... 1 50 1 75 Gomme arabex..... 0 35 0 75 Ext bois camp..... 0 10 0 15 Sulf. de cuivre, bris. 0 04 0 08 Huile de castor, caisse 0 08 0 10 Quinine..... 0 35 0 45 " 0 27 0 30 Glycerine..... 0 17 0 25 Morphia..... 1 90 2 40 Opium..... 5 00 5 25 Brom. Potasse..... 0 55 0 60 Acid citric..... 0 65 0 70 Richrom Pot..... 0 13 0 15 Strychnine..... oz. 1 00 1 10 Sumac..... lb 0 07 0 08 Phosphore..... 0 75 0 90	Enteries This: 3/4 et caddy. Japon no. com. moy. 160 12 0 20 " bon moy. à fin " 0 20 0 25 " fin à choisi. " 0 30 0 35 Yng Hyson, com bon " 0 15 0 20 " fin à l. fin " 0 30 0 60 Gun Pder. c. à moy. " 0 14 0 20 " bon à fin " 0 30 0 45 " très fin " 0 50 0 65 Impérial, may à bon " 0 25 0 33 " fin à très fin " 0 37 0 58 Twankay, com. à bon " 0 12 0 18 Oolong..... " 0 45 0 65 Congou commun..... " 0 12 0 14 " bon commun " 0 16 0 20 " bon à très fin " 0 32 0 45 Souchong, commun..... " 0 00 0 00 " pied à bon " 0 25 0 00 " fin à choisi " 0 35 0 00 " poussière " 0 03 0 20 Ceylan..... " 0 18 0 25 Cafés verts: Mocha-Ajouté 6c pour rotissage et mouture 0 24 0 28 Java..... " 0 23 0 28 Maracibo..... " 0 20 0 22 Jamaïque..... " 0 18 0 22 Rio..... " 0 18 0 20 Plantation Ceylan..... " 0 12 0 14 Chicoree..... " 0 10 0 13 Cassi en nattes..... " 0 02 0 08 Macis arom..... " 0 00 1 00 Clou Girofle..... lb. 12 0 15 Gingembre Jamaïque lb. 17 0 25 " d'Afrique lb. 12 0 15 Cannelle..... " 0 10 0 12 Sucre: Jaunes raffiné..... 0 03 0 03 1/2 Boucarts et quarts. Extra ground..... qts. 0 63 0 00 " " " bte. 0 05 0 00 Cut loaf..... qts. 0 06 0 00 " " " bte. 0 05 0 00 " " " bte. 0 05 0 00 " " " bte. 0 05 0 00 Powdered..... qts. 0 04 0 00 Boites 50 lbs..... 0 05 0 00 Extra grand..... qts. 0 04 0 00 " " " qts. 0 04 0 00

Les cotes sont restées sans changements, excepté pour le son et la farine fine.

Blé d'inde jaune, minot 56 lbs. 0.60 à 0.62
 " blanc..... 0.65 à 0.70

Pois, par 60 lbs..... 0.85 à 0.90
 Avoine, par 34 lbs..... 0.41 à 0.44
 Orge ordinaire, par 48 lbs... 0.55 à 0.60
 Son..... 0.90 à 0.95
 Grues ou petit son, par 100 lbs 1.00 à 1.10

GRAINES FOURRAGÈRES
 Graine de mil, \$2.25 à \$2.50 par 45 lbs :

Trèfle rouge, sans changements, 8 1/2 à 12 cts la livre, suivant la qualité ;
 Trèfle blanc, 16 cts. à 22 cts la livre ;
 Trèfle grand (mammoth) du Vermont, 12 cts. la livre.

FARINES

Farine (patent)..... \$3.30 à \$3.75 baril
 Farine de cylindre..... 3.20 à 3.30 " "
 Extra..... 3.00 à 3.10 " "
 Superfine..... 2.75 à 2.80 " "
 Commune (lowgrade)..... 2.50 à 2.60 " "
 Forte de boulanger..... 3.50 à 3.70 " "
 Superfine extra..... 3.25 à 3.75 " "
 Extra du printemps..... 2.80 à 2.90 " "
 Fine..... 2.50 à 2.60 " "

FARINE EN POCHES

Farine de cy-
 lindre..... \$1.50 à \$1.60 poche 98 lbs
 Extra..... 1.40 à 1.50 " "
 Superfine..... 1.30 à 1.45 " "
 Commune..... 1.20 à 1.30 " "
 Farine de fa-
 mille..... 1.50 à 1.70 " "

LARD ET SAINDOUX
 Pas de changements ; marché ferme cependant aux dernières cotes.

Short cut \$18.00 à \$18.50 le baril, 200 lbs,
 Mess..... 17.00 à \$17.50 " "
 Thin mess 16,00 ; " " "
 Saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le sceau
 (20 lbs.)

PROVISTOS

Beurre frais par lb..... 0.20 à 0.22
 " salé " " 0.17 à 0.19
 Patates, minot..... 0.30 à 0.35
 Oeufs, douzaine..... 0.12 à 0.14
 Sucre d'érable, lb..... 0.06 1/2 à 0.07
 Sirop d'érable, gall..... 0.70 à 0.80
 Fromage, lb..... 0.12 à 0.14
 Oignons, baril..... 3.00 à 3.50
 Pommes, " " 4.00 à 5.00
 Orange Floride, boîte..... 5.00 à 6.00
 " Valence, caisse..... 5.00 à 5.50
 " Jamaïque, baril..... 5.50 à 6.00
 Citrons, boîte..... 2.50 à 3.00
 Tabac can. en feuilles, lb..... 0.15 à 0.20

BEUF, MOUTON

Beuf 1ère qual. par 100 lb 8.00 à 8.50
 " 2e " " 7.00 à 8.00
 " 3e " " 5.50 à 7.00
 " par livre..... 0.07 à 0.10
 Mouton..... 0.08 à 0.10
 " du printemps, chaque 3.00 à 4.00

LARD

Porc frais, 100 lbs..... 6.25 à 7.00
 " par lb..... 0.10 à 0.11
 Lard salé..... 0.11 à 0.12
 " par brl..... 17.50 à 18.50
 Jambon frais par livre..... 0.08
 " fumé..... 0.10 à 0.11

VOLAILLES

Volailles, couple..... 0.75 à 1.00
 Oies..... 1.25 à 1.50
 Canards..... 1.00 à 1.50
 Dindes..... 3.00 à 4.00

POISSON

Morue sèche, quintal..... 4.25 à 4.75
 " verte, baril..... 4.00
 Saumon No. 1, 200 livres..... 15.00 à 15.50
 Hareng du Labrador, baril. 3.00 à 4.00
 Hareng Cap Breton, baril.....
 Truite par baril.....

CHAUSSURES

Les manufactures n'ont pas encore commencé à remplir les commandes d'automne. Les voyageurs vont être forcés de faire une nouvelle tournée en juillet, parce que les marchands ne veulent pas acheter maintenant. Il est donc difficile de prévoir approximativement ce que sera la demande d'automne. Il y a longtemps que l'on n'a vu pareille morte-saison dans la chaussure.

CUIRS

Le cuir se ressent tout naturellement de la morte-saison dans la chaussure. Il n'y a pas de changements depuis notre dernier rapport. L'exportation des croutes cirées pour le marché anglais se continue sur une assez bonne échelle.

PEAUX

Les tanneurs ne sont pas disposés à acheter, en règle générale. Cependant il y a eu quelques ventes aux prix de la semaine dernière, savoir :

Peaux de Toronto : No. 1, 3/4c, No. 2, 3c, No. 3, 2c.
 Peaux de Montréal : No. 1, 4c, No. 2, 3c, No. 3, 2c.
 Peaux de Québec : No. 1, 3 1/2c, No. 2, 2 1/2c, No. 3, 1 1/2c.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DE
L'OBSERVATOIRE DE QUÉBEC

TABLEAU COMPARATIF — 5 ANNÉES

Mai

	temp. max.	temp. min.	temp. moyenne	pluie mm.	neige cm.
1880-49.19	67.1	15	21.0	15.2	4.45
1891-51.70	79.7	29	37.0	15	2.60
1892-50.88	70.0	29	33.8	11	3.22
1893-50.00	78.8	11	31.0	12	3.25
1894-54.50	76.5	12	32.5	15	3.54

Mai 1894.—Hauteur moyenne du baromètre, 29.92 pouces; vitesse maxima du vent, 38 milles à l'heure.

Juin 1894.—Du 1er au 7.—Hauteur moyenne du baromètre, 29.62; temp. moyenne, 53.6; temp. maxima, 75.5; temp. minima, 38.0.

ARTHUR SMITH,
Directeur de l'Observatoire de Québec.

Bureau d'enregistrement

VENTES, ETC.

5 juin.—Delle Annie Healey à J. F. Dumontier.

6 juin.—David Rattray esq., à Dame Alfred F. Ashmead.—William Belley à Elzéar Côté.—Ls. P. Casault à Philippe Huot.

7 juin.—Echanges.—La Société de Prêts à Ferdinand Côté.—J. H. Laurent dit Lortie à Chs. E. Dubord.—Honoré Grenier à Chs. E. Dubord.—Jacques Montreuil et ux., à Pierre Hamel.—F. Falardeau à David Falardeau.

8 juin.—Jean L'Heureux à Olivier Belanger.—Pierre Déry à F. X. Bedard. Joseph Labrecque à Honoré Grenier.—Ursulines de Québec à Jean Dufresne.

9 juin.—Concession.—Joseph Falardeau à Ceder Savard.—Louis Godin à Onésime Falardeau.—Donation.—Louis Nadeau et ux., à Dame Vve Alfred Maheux.

11 juin.—Chs. V. Marcoux à Joseph Giroux.—Société de Construction à Cyrien Gagnon.

12 juin.—Dame George Roy à Dame Didace Leveillé.—Shérif de Québec à Narcisse Beaulieu.—Titre Nouvel. Dame veuve Mathieu Martel et al., à la succession de Dame veuve Francis Austin.

OBLIGATIONS

6 juin.—Dame J. B. Turgeon à Jean Seguy.—Olivier Savard à Dame veuve Uralin Lemieux.

7 juin.—Dame W. E. Brunet à la succession Alexander Sewell.

8 juin.—Joseph Dufresne à la Société de Prêts.—Thomas Walsh à Germain Paradis.—Alexis Parent à Dame veuve Chs Racine.—Dame Normand Chouinard à L. J. C. Fiset.

12 juin.—Dame Didace Leveillé à A. A. Déchéne.—Etienne Paquet à la Société de Prêts.

RECLAMATIONS

COUR SUPÉRIEURE

No. 1609. 6 juin.—Dame Mary Ann Matilda Newcomen, contre Joseph Alex. Hamel, Québec, dette etc., \$3080.53 Rap., 20 juin.

No. 1611.—Etienne Gilbert, contre Onésime Beaudoin, St Agathe, Lotbinière, dommages, \$400.00. Rap., 20 juin.

No. 1613.—Siméon Delisle, contre Chs.

Hamel, Québec, dette, \$116.75. Rap., 18 juin.

No. 1619.—James Crockett Wilson, contre J. Alf. Poirier, Québec, dette, \$150.11. Rap., 12 juin.

No. 1623. 7 juin.—Joseph Honoré Bégin, contre F. X. Simard, Ste Anne Lapocatière, billet promissoire, \$134.09. Rap., 23 juin.

No. 1625. Joseph Thomas Lavallée, contre Dame Marie Caroline Lemieux, et Louis Alphonse Croteau, Dudswell, Wolfe Octave Demers, Québec, \$103.08. Rap., 23 juin.

No. 1645. 8 juin.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien, contre Pierre Blackburn, canton de Chicoutimi, Obligation, \$198.84. Rap., 22 juin.

No. 1617.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien contre David Mattou, canton de Tingwick, Obligation, \$539.19. Rap., 22 juin.

No. 1619.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien, contre George Filtéau, canton de Tingwick, Obligation, \$539.19. Rap., 22 juin.

No. 1627.—Joseph Alphonse Plamondon et al., contre Jonas Gosselin, Québec, *assumpsit*, \$347.86. Rap., 16 juin.

No. 1629. 9 juin.—Mary Ann Hamel et cir., contre Théophile St-Laurent et Rev. Antoine Narcisse Bellemare, Nicolet, esq., \$323.39. Rap., 28 juin.

No. 1633.—Delle Malvina Guay, contre Numa Royer, Québec, loyer et saisie-gagerie, \$1043.65. Rap., 18 juin.

No. 1635.—Georges Lemelin, contre T. L. Boulanger, Québec, dette, \$1084.48. Rap., 16 juin.

No. 1647 11 juin.—Zéphirin Crépault, contre Pierre Edouard Venner, Québec, résiliation de bail, \$336.00. Rap., 14 juin.

No. 1651. 12 juin.—Joseph Edouard Bédard, contre François Xavier Giroux, Beauport, petitoire, \$125.00. Rap., 23 juin.

No. 1653.—Léon Letarte, contre Emile Bedard et Pierre Napoléon Chartré, Québec, obligation, \$200.00. Rap., 23 juin.

No. 1657.—Thomas Hethington, contre Philippe Jacques Paradis, Québec, loyer et saisie-gagerie, \$116.62. Rap., 15 juin.

No. 1659.—Hon. Joseph Guillaume Bossé, contre Thomas Downs Shipman, Lévis, dette, \$139.00. Rap., 23 juin.

No. 1661.—Désiré Edouard Drolet, contre Elisée Hamel, St-Edouard (Lotbinière), dette personnelle, \$141.00. Rap., 22 juin.

COUR DE CIRCUIT

No 1871. 6 juin.—Alexandre I. Langlois, contre Thomas Leonard et al., Saint-Sauveur, \$75.50. Rap., 12 juin.

No 1875.—Victoria Monier et cir., contre Philippe Poirier et ux., Québec, \$25.00. Rap. 13 juin

No. 1876.—Léonidas Bergevin et al., contre Alfred François, Montréal, \$95.04. Rap. 14 juin.

No. 1877.—Olivier E. Gauvreau et al., contre Marcelin Marceau, Québec, \$31.49. Rap. 13 juin.

No. 1879. 7 juin.—Dame Cécile A. Myrand, contre Laurent Drouin et James Perry, tiers saisi, Québec, \$62.75. Rap., 18 juin.

No. 1881.—Dame Zélire Lemay et cir., contre The Chicnic Hard. Co., Québec, \$20.35. Rap., 14 juin.

No. 1886.—Napoléon Tessier, contre

François Beaupré, St-Pacôme, \$21.95. Rap., 15 juin.

No. 1888.—James S. Butler, contre F. X. Boileau, Québec, \$37.02. Rap., 14 juin.

No. 1889. 8 juin.—Moise Landry, contre Michel Lavoie, St-Sylvestre, \$60.00. Rap., 20 juin.

No. 1890.—Edouard Morin et al., contre Pierre C. Blouin et al., St-Jean, Ile d'Orléans, \$22.80. Rap., 18 juin.

No. 1893.—Charles Darveau, contre Joseph S. Beaulieu, Village Lauzon, \$36.50. Rap., 16 juin.

No. 1895.—Achille Fraser, contre Jules J. Grenier, Québec, \$68.22. Rap., 20 juin.

No. 1896.—Syndics des chemins à barrières R. N., Québec, contre Edouard Julien, Hedleyville, \$20.00. Rap., 18 juin.

No. 1897.—Syndics des chemins à barrières, R. N., Québec, contre Onésime Julien, Hedleyville, \$20.00. Rap., 18 juin.

No. 1898.—Syndics des chemins à barrières, R. N., Québec, contre Pierre Royer, Hedleyville, \$20.00. Rap., 18 juin.

No. 1899.—Joseph A. Plamondon et al., contre Amédée J. Auger et al., Québec, \$40.43. Rap., 18 juin.

No. 1900. 8 juin.—Catherine McTaggart et cir., contre William H. Dickson et John R. Webb et al., tiers saisis, Québec, \$25.34. Rap., 15 juin.

No. 1902.—Joseph Beaulieu, contre Elzéar Martel et Alfred Lortie, tiers-saisi, Québec, \$65.85. Rap., 26 juin.

No. 1903.—Les Commissaires d'Ecoles de Beauport, contre les Sœurs de la Charité de Québec, Québec, \$22.22. Rap., 15 juin.

No. 1906.—Honoré Trottier, contre Trellé Lefebvre, Saint-Casimir, \$50.00. Rap., 27 juin.

No. 1907.—Dame Eugénie Germain, contre Faucher de St-Maurice, Québec, \$69.00. Rap., 15 juin.

No. 1909. 9 juin.—Louis E. Couture, contre Nazaire Roy, Sainte-Marguerite, \$58.68. Rap., 22 juin.

No. 1910.—Philippe J. Jolicœur, contre Wilbrod Giroux, Québec, \$40.00. Rap., 15 juin.

No. 1911.—Thomas Rankin et al., contre P. E. Pelletier, Lévis, \$32.27. Rap., 18 juin.

No. 1912.—George Tanguay, contre J. C. Bilodeau, Chambord, \$36.25. Rap., 5 juillet.

No. 1913.—Frederic Stearns, contre Edouard Morin et al., Québec, \$33.50. Rap., 19 juin.

No. 1914.—François Maguy, contre Eugène Aubé, Québec, \$44.40. Rap., 16 juin.

No. 1916.—Moise Roy, contre George Bouliane, Québec, \$27.00. Rap., 18 juin.

No. 1917.—Joseph A. Delisle, contre Louis N. Allaire, Québec, \$60.15. Rap., 15 juin.

No. 1919.—Frs. X. Julien, contre Joseph Lamothe et Edouard Vézina et al., tiers-saisi, Ste-Famille, I. O., \$54.48. Rap., 19 juin.

No. 1920.—Dosthé Arcand, contre Xavier Bilodeau, St Etienne de Lauzon, \$60.00. Rap., 19 juin.

No. 1921.—Elzéar Dallaire, contre Octave Demers et Siméon Lessage, tiers-saisi, Québec, \$63.94. Rap., 18 juin.

PRIX COURANTS EN GROS. -- JEUDI, 14 JUIN 1904.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Sirops	qt.	Ours noirs grds p. pièce	5 00 25 00	Huiles		Charpente. Pin	16 00 25 00
Sirop Redpath tin	2 lbs., 0 08 0 30	" petites	3 00 15 00	Huile de morue	gl. 0 35 0 40	" Pruche	15 00 18 00
" " 8 lbs., 0 00 0 30		Pécan	5 00 7 00	" loup marin raffiné	0 45 0 50	" Epinette	15 00 25 00
" " quart gl. 0 21 0 50		Renard argé	14 50 65 00	" blanche ord.	gl. 0 40 0 45	Lattes	1 25 1 75
Mélasses		" croisé	2 50 5 00	Huile de lard extra	gl. 0 65 0 75	Bardeaux Pin No 1	2 40 3 00
Barbade tonne nouv.	gl. 0 31 0 32	Renard roux	1 25 1 40	" de lard No 1	gl. 0 65 0 70	" No 2	1 70 2 25
" tierce	0 35 0 40 00	Loup Cervier	1 50 2 50	" olive pr machine	gl. 1 00 1 10	" Cèdre No 1	2 30 3 00
" quart	0 00 0 35 1/4	Marte claire	0 00 0 00	" à lumière	gl. 0 00 1 00	Brdaux Cèdre No 2 pm	2 40 0 00
Fruits		Vison Foncée	1 00 1 25	" de palme	gl. 0 00 0 00	" No 3 pm	1 40 1 50
Orange, Florid bte	175, 3 50 4 00	" claire	0 00 0 75	" de lin crue	gl. 0 57 0 58	Acejou de 1 à 3 p. le pd	22 00 24 00
" " Calif	200, 3 50 4 00	Loutre	9 00 14 00	" de lin bouillie	gl. 0 60 0 61	Corisier 1 à 4 pes. le pd	0 08 0 10
" " 150, 3 25 3 50		Rat musqué hiv.	0 00 0 14	" de baleine	gl. 1 90 2 00	Merisier 1 à 4 pes. le pd	20 00 00 00
" Valenc	420, 5 00 0 00	" Aut. & print.	0 10 0 12	" de pétrole p. ch.	gl. 0 00 0 10	Merier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7,	
" " 714, 5 50 0 00		Chat Sauvage	0 50 1 00	" " ap 10 brl. 0 11 0 00		8 x 8	20 00 00 00
Citrons, Messina	2 50 3 00	" " varié	0 75 1 25	" " ap 5 brl. 0 00 0 12		Erable 1 à 2 pes.	15 00 00 00
Noix de Coco, le 100	4 25 5 50	Grains et Farines		" " ap 1 brl. 0 00 0 12		Noyer (ndre 1 à 2 p.	25 00 00 00
Figues, layers, nilles	0 09 0 10	Bls par 60 lbs :		Huiles américains 5 brls. 0 00 0 17 1/4		Cotonnier 1 à 4 pes.	40 00 45 00
Raisins Malaga, quart	5 50 6 00	Manitoba No 1 dur	0 77 0 78	" " 10 brls. 0 00 0 17 1/4		Blé blanc 1 à 2 pes.	18 00 22 00
Dattes nouv. lb.	0 65 0 06	" 2	0 75 0 76	Térébentine brl.	0 47 0 48	Chêne 1 à 2 p. roug.	25 00 30 00
Pommes sèches, lb.	0 05 0 06	Avoine nouv 34 lbs.	0 40 0 41	Matériaux de construction.		" blanc	40 00 00 00
" évaporées, lb.	0 09 0 10	Orge ord. par 48 lbs.	0 45 0 46	Bois :		Pin :	
Atocas, brl.	8 00 8 00	Orge à Dreche	0 50 0 55	Toison du Canada	p. lb. 0 17 0 19	Pe stribsh' gl. 6 lb. pm	11 00 12 00
Pommes nouvelles	4 25 5 50	Seigle par 56 lbs.	0 52 0 53	Arrachée non astrip.	lb. 0 19 0 21	p. sh. cell sidg	15 00 0 00
Bananes le régime	0 75 0 85	Mais, droit payé 56 lbs.	0 56 0 58	A extra supérieure	p. lb. 0 20 0 25	1 1/2 et 2 p.	0 00 18 00
Ananas	0 05 0 18 1/2	ordinaires	0 00 0 00	B supérieure	p. lb. 0 18 0 19	p. qual. mar.	20 00 25 00
Topinambours, brl.	0 00 0 00	Sarrazin p. 48 lbs.	0 45 0 48	Noire	p. lb. 0 17 0 19	1 1/2 et 2 p.	25 00 35 00
Oignons	1 70 2 00	Farines		Cap de B E grasse	p. lb. 0 14 0 16	p. mil cell strp	8 00 9 00
Raisins Imp. layers bte.	1 65 0 00	Patent d'hiver	3 50 3 70	Australie pégnée	p. lb. 0 23 0 30	1 1/2 et 2 p.	8 00 9 00
" Ex-lou Laye 2	0 2 10	Patente man.	3 60 3 75	Bois :		p. mil cell sidg	10 00 11 00
" Imp. Ldon Layer 2	0 2 10	Sight. Roller	3 00 3 10	Frêne 1 à 4 pc. p. m.	22 00 25 00	1 1/2 et 2 p.	11 00 12 00
" Imperial cabinet	2 2 35	Extra	brl. 2 75 2 85	" blanc	p. m. 10 00 65 00	3 pes. mill. cell	20 00 22 00
" Cluster	2 40 4 00	Superfine	p. brl. 2 60 2 65	" 1 p.	12 00 18 00	" clair 1 q.	6 00 0 00
" Fine Dehesa, bte.	3 25 3 30	Far. de boulgersp.	brl. 3 50 0 03	Noyer Noir, culls.	40 00 00 00	Tuyaux en gris :	
" Valence	lb. 0 045 0 00 1/2	Éfine	p. brl. 2 20 2 25	" 2 qual.	75 00 90 00	pones. pr long. de 3 p.	0 45 0 00
" Corinthes	lb. 0 035 0 04 1/2	Far. d'avoine ord.	98 1 95 2 00	" 1 qual.	95 00 110 00	" " "	0 60 0 00
" Sultana	lb. 0 045 0 06 1/2	" granul brl. 4 20 4 30	" de mais" sac 1 35 1 40	Cèdre rond	p. d 0 07 0 10	" " "	0 90 0 00
Fraises, pinte	0 30 0 00	Son	p. tonne 8 50 19 00	" plat	0 05 0 06	12 "	1 26 0 00
Fourrages		Moulé	p. tonne 23 00 25 00	" carré	0 11 0 12	15 "	2 10 0 00
Les prix ci-dessous sont pour les peaux, vive qualité.		Grin	p. tonne 19 50 20 00	Orn tendr, 1 qual.	pm. 20 00 28 00	18 "	2 70 0 00
Costor du printemps, pr lb. 4 00 4 75		Avoine roulée en sacs	2 10 2 20	Orn dur, 1 qual.	5 00 40 00	Coudes ronds :	
Costor autom et hiver, lb. 3 50 4 00		" brl.	4 20 4 30	Pruche, 1 à 3 p. c.	9 00 10 00	4 pouces chacun	0 75 5 00
		Bdie XXX prep. 3 lb.	doz 1 25 0 00	Chêne rouge	30 00 40 00	6 "	1 00 5 00
		" 6" doz	2 40 0 00	Shipping culls.	10 00 14 00	9 "	1 75 0 00
		" Superb 7 1/2"	1 15 0 00	Épinette marchée	9 00 10 00	12 "	2 50 0 00
		" 6"	2 20 0 00	" culls	7 00 8 00	Tuyaux réduction :	
						6 x pouce chacun	1 40 0 00

CHAPUT Freres
Maison fondée en 1886
10--PLACE D'ARMES--10
MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux. Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie du Canada.

EN DECHARGEMENT
ex-Peace Maker
Venant directement des Barbades

400 tonnes)
200 barriques) **MELASSE**
20 quarts)
ter CHOUX
Marque "Leacock"

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL QUEBEC

CANADA SUSPENDER Co.
Manufacture de
BRETelles, ETC.,
31 et 33, rue Sault-au-Matelot, Québec

Demandez nos prix, ou demandez à nos agents voyageurs de vous faire visiter.
Mentionnez la Revue Commerciale.

Geo. Bussières, Architecte et solliciteur pour brevets d'invention.
No. 60, COTE LA MONTAGNE.

No. 1922.—Dame Julie Bouchard, contre L. Lévis Dussault, St-Jean Des chaillons, \$15.00. Rap., 26 juin.

No. 1926. 11 juin.—Philémon Dionne, contre Xénophon Bergeon, Saint-Antoine de Tilly, \$75.00. Rap., 20 juin.

No. 1927.—George Tanguay, contre F. Marquis, Cacouna, \$22.85. Rap., 30 juin.

No. 1928.—Napoléon Mercier, contre Joseph Lacours, Lévis, \$20.70. Rap., 22 juin.

No. 1931.—Frs. X. Lemioux, contre J. A. Baillargeon, Québec, \$12.02. Rap., 18 juin.

No. 1932.—Pierre Gignac, contre Leila Gigny et vir., Beauport, \$20.00. Rap., 21 juin.

No. 1934.—Gaspard Lemoine et al., contre Louis N. Allaire, Québec, \$21.86. Rap., 18 juin.

No. 1948.—The McArthur Brothers Company, contre Napoléon Leclerc, St. Michel, revendication, \$31.20. Rap., 25 juin.

No. 1950. 12 juin.—Mary Hoffman, contre Denis Gauvin, Québec, \$25.00. Rap., 18 juin.

No. 1956.—Honoré L. Dufresne, contre Oscar Riverin, Québec, \$34.30. Rap., 19 juin.

No. 1957.—Honoré L. Dufresne, contre Oscar Riverin et al., Québec, \$36.85. Rap., 19 juin.

No. 1960.—Dame Marie E. Labbé, contre Pierre Bilodeau, St-Charles, revendication, \$80.00. Rap., 19 juin.

No. 1962.—Charles Gariépy, contre Nazaire E. Angers, Sainte-Anne de la Pérade, \$91.93. Rap., 19 juin.

No. 1963.—Narcisse Sébastien, contre Caroline Sébastien et vir., St-Ambroise, arrêté simple, \$54.83. Rap., 20 juin.

No. 1964.—Étienne Gilbert, contre Gaudias Bolduc, Québec, \$26.25. Rap., 21 juin.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

6 juin — "Pelletier & Jolicoeur," marchands de nouveautés. Pierre Pelletier, marchand, et Joseph Jolicoeur, commis-marchand, tous deux de Québec, associés.

" M. Paradis & Cie," marchands généraux Marcoline Paradis, de Québec, veuve de Edouard Ferland, en son vivant de Québec, faisant seule affaires sous les noms ci-haut.

" P. E. Bowen & Cie," marchands de bijouteries. Caroline Brousseau, de Québec, épouse séparée de biens de Peter Fountain Bowen, commis, faisant seule affaires sous les noms ci-haut.

" Syndicat d'agences," marchands et agents généraux. George Alfred Vandry, agent commissionnaire, Philippe Jacques Paradis, agent commissionnaire, et Louis Colbert Martineau, commis, tous trois de Québec, associés.

8 juin — "L'Héault & Cie," bouchers. Félix L'Héault, boucher, et Edouard Darveau, boucher, tous deux de Québec, associés.

12 juin. — "Labbé & Michaud," barbiers. Joseph Drolet, de la cité de Québec, faisant seul affaires sous les noms ci-haut.

" Rosa & Drolet," fabricants de liqueurs. Edmond Rosa et Pierre Drolet, tous deux de Québec, manufacturiers de liqueurs, associés.

BOISSEAU & BELAND

IMPORTATEURS DE GROS DE

Etoffes et tissus, Epicerie, Librairie, Coutellerie, Parfumerie, Bijouteries, Fournitures pour Tailleurs et Cordonniers, Articles de Fantaisie, Jouets, Pipes, Cigare, Cigarettes, Valises, etc.

La maison Boisseau & Beland est la seule maison de commerce de Québec qui fasse une spécialité de l'importation des feux d'artifice, etc., etc.

On sollicite votre visite avant de solliciter votre commande.

Tout ordre par la maille sera rempli avec diligence. Nous avons plusieurs jobs à offrir.

41-43, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC

TELEPHONE 508

F. KIROUAC & FILS

MANUFACTURIERS DE

VERMICELLI ET MACARONI

Marchands en gros de Farines de toutes les qualités, depuis les plus hautes Patent aux farines les plus communes, en poches de toile ou coton, et en quarts. Aussi: Lard coupé avec et déossé, Saïndoux en saux de la marque Frontenac, Saïndoux pur ou composé, en chaudières de 3, 5, 10 et 20 lbs., et en sacs de 3, 5 et 50 lbs. — Gruau granulé, standard et fin, Avoine roulée, Barley, Pois cuisants et bien nettoyés, Son, Gru, Pain de lin, Mouliné d'avoine, Mouliné de Blé d'Inde (corn feed), Blé d'Inde rond, Fèves blanches, avoine d'Ontario et de Québec, etc.

Nous faisons une spécialité des Farines Fortes à l'usage des boulangers.

F. KIROUAC & FILS,

Coin des rues St Pierre et St André, Basse-Tille, Québec.

Correspondances sollicitées.

Oct. T. Poitras

Successeur de Drolet & Poitras

ÉTABLI EN 1885

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros. Farines Forte à boulangier, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités. Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois écailés, Son, Gru, Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.

Correspondances sollicitées.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

MELASSE BARBADES

Qualité Supérieure !

Tonnes — Barriques — Quarts

Au plus bas prix du marché !

LANGLOIS & PARADIS

QUEBEC.

« La Société de fabrication de beurre et de fromage de la paroisse de St Louis de Lotbinière, comté de Lotbinière. — Associés: Elisée Houde, Philéas Desrochers, Pierre Leclerc, Hyacinthe Lauzé, cultivateurs, et Jean Baptiste Bernier, fondeur, tous de la paroisse de St Louis de Lotbinière, faisant affaires sous le nom ci-haut.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ

6 juin.—« Bédard & L'Hérault, » bouchers. Pierre Bédard et Félix L'Hérault, tous deux de Québec, bouchers, associés.

« G. A. Vandry & Cie, » marchands d'épicerie, vins, etc. Florence Turcot, marchande publique, épouse séparée de biens de George Alfred Vandry, de Québec, ayant fait seule affaires sous les noms ci-haut.

« H. W. Wright & Co, » libraires. Margaret Annie Wright, de Québec, fille ma-

jeure, ayant fait seule affaires sous les noms ci-haut.

12 juin.—« Gagnon & Frère, » commerçants de lard. François Xavier Gagnon et Réal Gagnon, tous deux de Québec, associés.

COMTÉ DE LÉVIS

VENTES

7 juin—Héritiers de feu N. S. Hardy, Lévis, à veuve Isaac Demers, \$166.66.

9 juin—Ls. Ed. Couture, Lévis, à O. Carrier, couvreur en bardeaux, \$300.

12 juin—Marc Couture, marchand, Lévis, à « People Bank of Halifax. » Bail: \$500 par année.

OBLIGATIONS

11 juin—Joseph Lemieux, charpentier, paroisse de N.-D. des Victoires, à Delle Hortense Lemieux, \$100 à 6 pour cent.

QUITTANCES

11 juin—Noé Gingras à Arcade Lemieux, cultivateur, St-Jean, \$1,500 d'obligation.

Dame veuve J. F. Gauvreau à Noé Gingras, cultivateur, St-Nicolas, \$1,787 de transport.

En difficultés

QUEBEC

Cowansville.

C. H. Hastings, boucher; offre de composition à 50 cts. dans la piastre.

Hull

H. Charlebois & Cie; assemblée des créanciers le 12 juin.

Mirab

Louis Lacroix, magasin général; acte de session.

Hereford

Wm. W. Dawyer, hôtelier, demande de cession; assemblée le 19.

Montebello

C. W. Lacasroix, magasin général; cession à A. Lamarche.

Magog

G. W. et W. Ayer et Cie, magasin général; demande de cession.

Québec.

No. 1641. 7 juin—Réquérant: Alfred Tanguay, de Québec, marchand. Failli: Dame Marie Louise-Elida Fortier, de Québec, épouse séparée de biens par contrat de mariage de sieur François-Xavier-Numa Royer, faisant affaires sous le nom de « Numa Royer & Cie. » Actif, à peu près \$9,500; passif, \$26,200.

No. 1643. 9 juin—Réquérants: Gustave Proteau et Charles Carignan, tous deux de Québec, brasseurs, et y faisant affaires

comme tels en société sous les noms et raison sociale de « Proteau & Carignan. » Failli: J. Alf. Poirier, de Québec, manufacturier de tabac. Actif, à peu près \$900.00; passif, \$2,370.00.

No. 1655. 12 juin—Réquérants: Thomas Napoléon Chassé et Joseph Alphonse Plamondon, tous deux de Québec et y faisant affaires sous le nom de « Plamondon & Chassé. » Failli: Jonas Gosselin, boulanger, de Québec.

Montréal.

J. A. Boucher, épicière; demande de cession.

I. N. Lamarche (I. N. Lamarche et Cie), relieur, a fait cession à la demande de A. Lippé. Passif, \$1,000.

M. M. Boisseau et Frère et le baron de Polinière qui, il y a trois mois, ont formé une société sous le nom de la Compagnie des Bazaars, ont déposé leur bilan le 6 juin à la demande de M. M. Gault, Bros. & Co. Le passif s'élève à \$180,000.

Les principaux créanciers sont: Gault Bros. & Co, Montréal, \$31,280.91; Thiabaudeau Frère et Cie, Montréal, \$24,877.71; John Macdonald and Co., Toronto, \$10,308.23; Jean de Sieyès, Montréal, \$6,250; Wyld, Grassett et Darling, Toronto, \$5,869; Greenshields, Son and Co., Montréal, \$4,431.62; Caldwell, Burton and Spence, Toronto, \$4,304.94; D. McCall and Co, Toronto, \$3,903.53; Macmaster and Co, Toronto, \$3,819.49; Pierre Garneau, Fils et Cie, \$3,406.60; Thoret, Fitzgibbon and Co., Montréal, \$3,130.65; H. H. Wolfe and Co., Montréal, \$2,798.70; Thomas May and Co., Montréal, \$2,788.24; William Agnew & Co., Montréal, \$2,581.76; Jacques Grenier & Co., Montréal, \$2,512.83; J. G. Mackenzie & Co., Montréal, \$2,351.10; J. McKillivray and Co., Montréal, \$2,134.90; Sanson, Kennedy and Co., Toronto, \$2,099.81.

En mars dernier, lors de la fusion des deux maisons de commerce, il paraît que M. M. Boisseau & Frère avaient un surplus de \$25,000, et la Cie des Bazaars un surplus de \$43,000, ainsi qu'il fut constaté par l'inventaire.

Après la fusion, un nouvel inventaire fut fait et le surplus de la Cie des Bazaars se trouve réduit à \$6,000.

La nouvelle société a fait des efforts pour assoier ses affaires sur une base solide, mais sans succès.

Nous sommes informés que ces difficultés, dues en grande partie à la tenue de livres défectueuse de l'ancienne compagnie des Grands Bazaars, vont s'arranger promptement, que le déficit sera comblé par une somme de 100,000 francs qui sera versée dans l'affaire, et que cette maison importante continuera à fonctionner comme par le passé.

M. H. B. Picken, de la maison Gault, Bros & Co, a été nommé gardien provisoire.

Napoléon Kemner alias Laflamme a fait une demande de cession à William Byrd, entrepreneur. Le défendeur a consenti à faire cession. Le demandeur a été nommé gardien provisoire.

Les créanciers de la maison George Bishop, graveur et imprimeur, à Montréal, se sont réunis le 8 juin courant et ont accepté l'offre de M. Bishop d'un compromis à 27 1/2 cts. dans la piastre, ce qui équivaut à la somme de \$26,810.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 14 JUIN 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
9 x 6 "	1 90 0 00	Zinc :		Ferblanc :		Fil de Laiton :	
12 x 9 "	2 75 0 00	Lingots "Spelter"	0 04 1/2 0 04 1/2	Coke I.C. p. boîte.	3 25 3 45	A collets	p. lb. 0 30 0 35
<i>Connection simple, carrée ou fausse équerre :</i>		Feuilles, No 8.	0 05 1/2 0 05 1/2	Charbon de bois I.C. boîte.	3 60 5 75	Fontes Mallinées :	
4 x 4 pouces chacun.	0 90 0 00	Acier :		Pour chaque X-		Par lb.	0 09 10
6 x 4 "	1 50 0 00	A ressort. p. 100 lbs.	2 75 3 00	additionnel, ext. "	0 75 0 00	Enclumes	0 11 0 11 1/2
6 x 6 "	1 50 0 00	A lisse.	2 25 2 50	Feraillet :		Charnières :	
9 x 6 "	2 10 0 00	A bandage.	2 60 0 00	A acceller. p. 100 lbs.	2 45 2 50	T et "Strap" p. lb.	0 05 1/2
9 x 9 "	2 10 0 00	A pince.	3 00 3 25	Double.	2 45 2 50	"Strap" et Gond filets.	
2 x 9 "	3 00 0 00	Fond.	11 00 0 00	Fers et Quincaillerie		p. lb.	0 04 0 04 1/2
2 x 12 "	3 00 0 00	Poutre, ordina.	0 00 0 00	Fers à cheval :		Clous coupés à chaud :	
<i>Connection double, carrée ou fausse équerre :</i>		De mécanicain.	3 25 3 50	Ordinaires. p. 100 lbs.	3 50 3 60	De 5/8 à 1 pouce. p. 100 lbs.	1 90 0 00
4 x 4 pouces chacun.	1 40 0 00	Fer en gueuse : En magasin,		Fers à Repasser :		De 5/8 à "	0 00 2 00
6 x 4 "	1 90 0 00	Siemens. p. tonne.	18 50 19 50	Par 100 lbs.	3 20 3 25	De 3/4 à 1 "	0 00 2 05
6 x 6 "	1 90 0 00	Coltness.	21 00 0 00	Fiches :		De 3/4 à 1 "	0 00 2 10
9 x 6 "	2 25 0 00	Calder.	20 00 0 00	Coupées, toutes dimen-		De 2 1/2 à 2 3/4 "	0 00 2 15
9 x 9 "	2 75 0 00	Langlois.	20 00 20 50	sions. p. 100 lbs.	2 30 0 00	De 2 3/4 à 3 "	0 00 2 50
12 x 9 "	4 00 0 00	Sarracine.	20 00 20 50	Pressées, de 1/4	4 75 0 00	De 1 1/2 à 1 3/4 "	0 00 2 50
12 x 12 "	4 00 0 00	Gartsherric.	20 00 20 50	" 5/16	4 50 0 00	De 1 1/4 à "	0 00 2 90
Syphon.	<i>simp. doub.</i>	Carbroe.	19 00 0 00	" 3/8	4 25 0 00	Clous coupés à froid :	
4 pouces	1 40 2 20	Eglinton.	18 50 0 00	" 7/16	3 00 0 00	De 1 1/2 à 1 3/4 pes. p. 100 lbs.	0 00 2 40
6 "	1 90 2 75	Fer en barres :		" 1/2	3 90 0 00	De 1 1/4 pouce.	0 00 2 80
12 "	4 00 6 00	Ordinaire. p. 100 lbs.	1 80 1 85	Escompte, 20 p. c. galvanisées,		Clous en acier, 10 cts en plus, pour	
<i>Tuyaux à cheminée :</i>		Allure.	0 00 2 25	extra par 100 lbs. net \$2.50		clous jusqu'à 1 1/4 pouce et 20 cts plus	
9 pouces, par pied.	0 25 0 00	De Suède.	3 75 0 00	Fil de fer :		de 1 1/2 pouce à 1 3/4 pouce.	
12 "	0 40 0 00	De Norvege.	3 75 0 00	Pollé No 1 à No 8, par		Clou à Rivet par 100 lbs :	
Briques, 1re qual. p. mill 7 000 0 00		Lowmoor.	5 25 5 50	100 lbs.	2 60 2 70	1 pouce.	3 85 0 00
2me "	6 50 0 00	Tole :		No 9.	0 00 2 65	1 1/4 "	3 35 0 00
Chaux, mac. p. 100 lb. 0 40 0 00		Noire, Nos 10 à 16 lb.	2 35 0 00	No 10.	0 00 2 75	1 3/4 "	2 95 0 00
Ciment, Portland, p. bri. 2 00 2 35		" Nos 17 à 20 "	2 10 2 35	No 12.	0 00 2 95	1 1/2 " et plus.	3 10 0 00
Briques à eu par mail. 15 00 20 00		" Nos 20 à 28 "	2 25 0 00	Passé au feu, de No 1 à		2 1/2 et 2 3/4	3 90 0 00
Metaux		" No 28.	0 00 0 00	No 9. par 100 lbs.	2 65 2 70	3 pouces.	2 75 0 00
Cuivre, Lingot. p. lb.	6 10 0 11	Galvanisée, No 24.	0 04 0 00	No 10.	0 00 2 90	Clous à quarts par 100 lbs :	
" en feuille.	0 15 50 22	" No 26.	0 03 1/2 0 06	No 11.	0 00 3 00	3/4 pouce.	3 65 0 00
Etain, lingots.	0 18 0 20	" No 28.	0 05 1/2 0 06	No 12.	0 00 3 10	1 "	3 40 0 00
" barres.	0 20 0 21	Etamée,		No 13.	0 00 3 15	1 1/4 "	3 15 0 00
Plomb :		No 24, 72 x 30.	0 06 50 07	No 14.	0 00 3 35	Clous à rivet, p. 100 lbs :	
Saumons. p. 100 lbs.	2 80 3 40	No 26, 72 x 30.	0 07 0 07	No 9.	0 00 3 50	1 pouce.	4 40 0 00
Tuyaux.	5 25 7 50	No 28, 84 x 36.	0 06 50 07	No 10.	0 00 3 65	1 1/4 à 1 3/4 pouce.	3 00 0 00
Feuilles. p. lb.	0 03 1/2 0 03 1/2	No 21, 84 x 36.	0 07 0 07	Escap. 10 cts.		2 1/2 à 2 3/4 "	3 05 0 00
De chasse.	0 05 1/2 0 06	De Russie, Nos 3, 3et.	0 00 0 00	par 100 lbs.	6 25 6 75	2 3/4 à 2 1/2 "	2 90 0 00
		10 "	0 00 0 00	A lotur "Barbed", p. lb.	0 04 0 4 1/2	3 pouces et plus.	2 75 0 00
		Du Canada. p. boîte.	2 35 2 50				

THIBAUDEAU FRERES & Cie

Importateurs et marchands en gros de
MARCHANDISES SECHES
Anglaises, Etrangères et Canadiennes
NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUEBEC
Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

J. - B. RENAUD & CIE

Grains et Graines de semence, Graines de Mil,
Trèfles rouge, blanc, alsike, Mammoth, Ver-
mont, etc., etc.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Blé d'Inde à silos, di-
verses variétés.
Farines, Grains et Provisions,
Viandes fumées, etc., etc.

126 a 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS
Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC

200 harnais de travail valant \$65.50 pour \$4.50.
200 harnais de travail valant \$100.00 pour \$6.50.
Harnais de fantaisie de nos \$8.00 à \$100.00.

Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

La faillite de \$200,000 de Marsan & Brossseau, marchands de foin, rapportera moins qu'un sou dans la piastre.
P. O. Dubois, épiciier, vente par exploit d'huisserie.
Langlois & Lalonde, plombiers; offre de composition à 25 cts. dans la piastre.
R. G. Silk & Cie, marchands de tapis; abandon de biens consenti et enregistré.
Compagnie de gravure et impression de billets de banque; stock nommée pour être vendu sur soumissions.
Dame D. Crebassa, restaurant; offre de composition à 50 cts. dans la piastre faite pour la succession.
Fréchon & Cie, marchands d'ornements d'eglise; acte de cession.
J. Harriss & Fils, fabricants de cigares; assemblée des créanciers le 7 juin; offre de composition à 25 cts. dans la piastre.
Thomas Higlenore, teinturier; acte de cession.
N. K. Holland & Cie, marchands de bimbeloterie de gros; offre de composition à 33 1/2 cts. comptant au 37 1/2 avec délai.
H. P. Labelle, marchand de meubles; demande de délai.
Arthur Marleau, épiciier; stock etc., annoncés en vente aux enchères.
J. B. Nadeau, sellier; offre de composition à 50cts dans la piastre.
Pennington & Cie, fabricants de cigares; en difficultés.
Pierre Pepin, quincaillier; demande de cession.
Wm Samuel, chapelier-fourreur; stock vendu 28cts dans la piastre.
Compagnie Wightman d'effets de sport; stock vendu 32cts dans la piastre.
Williams & Mathews, aubergistes; effets vendus à l'enchère le 7 juin.

William Byrd, entrepreneur, acte de cession consenti et enregistré.
Srinthe-Eulalie
Thibaudau & Cie, magasin général; stock vendu 55cts dans la piastre.
Saint-Timothée.
B. Séguin, forgeron; acte de cession.
ONTARIO
Blyth
Jessop & McElroy, marchands de chaussures; stock annoncé pour être vendu aux enchères le 15 juin.
Brazelbridge.
J. L. Fenn & Cie, quincaillerie et peoles; vendu à Tillson & Whilden.
Chatham
Cecilia M. Gowans, marchande de meubles; cession à la demande de P. Ruthford.
Emsdale.
J. P. Shaw, marchand de confections pour hommes; cession à la demande de C. S. Scott, de Hamilton.
Goderich
G. A. Fear, pharmacien; stock vendu.
Hamilton
A. G. Miles, plombier; cession à la demande de Walter Anderson.
J. Muckleston & Cie., quincailliers de gros; stock vendu à George Sars 40 cts. dans le dollar.
London
Marshall Frères, marchands de thé, B. etc.; cession à la demande de C. B. Armstrong.
New Market
B. Park & Cie., tanneurs; cession à E. B. C. Clarkson, de Toronto.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

E. RoumilhacIMPORTATEUR
17-19, rue St-Jean, Québec**F. GOURDEAU & FRERE**

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuir, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains. Exportateurs de cuirs domestiques. Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre a Huile.

302, RUE ST-VALIER
QUÉBEC**PLAMONDON & CHASSE**

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saucisses, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie et Bell's Lane, Québec

"L'ELECTEUR"

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

—O—O—O—

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui desiront se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

—O—O—O—

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

LIVRES, FACTURES, COMPTABILITÉ, FORMULES ET TOUTES GENRES CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS, PROGRAMMES DE THEATRE, CARTES DE VISITE, ETC., ETC., ETC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de QuébecJe, Louis Eugène Thompson, gérant de l'établissement de "L'ELECTEUR" déclare: Que la circulation régulière de "L'ELECTEUR" est, aujourd'hui de **onze mille neuf cent soixante et quinze copies** (11,975). Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Déclare devant moi à Québec
le 1^{er} décembre 1894.

E. G. MEREDITH, N.P.

VINS DE BORDEAUX

ET DE BOURGOGNE,
CONSERVES ALIMENTAIRES,
DENRÉS COLONIALES.

Ottawa

J. K. Glen, marchand de bimbeloterie; stock vendu le 8 juin.

G. W. Knight, marchand de bimbeloterie; cession à James Bailiff; assemblée des créanciers le 18.

Port Elgin

Louisa Mulveney, marchande de nouveautés; stock vendu aux enchères le 12 juin.

Riceville

W. J. Nicholson, magasin général; stock vendu 61 cts dans le dollar.

Sault Sainte Marie

E. B. Horner & Cie., magasin général; cession à la demande de W. A. Campbell de Toronto.

Strathroy

O. Lamont, sellier; stock vendu aux enchères le 12 juin.

Toronto

Fairgrieve & Cie., quincaillerie et poêles; stock vendu aux enchères le 13 juin.

T. McMullen & Cie., marchands de vaisselle; stock vendu aux enchères le 12 juin.

Toronto Fringe et Tassell Co; stock annoncé pour être vendu aux enchères le 19 juin.

Worksworth

W. F. Plum, négociant, etc.; cession à H. J. Walker.

Windsor

Gerret Bosch, épicier; cession à F. H. Lamb, de Hamilton; stock vendu aux enchères le 12 juin.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Campobello

G. R. Batson, magasin général; acte de cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Springhill

A. C. McKinnon, magasin général; acte de cession.

Windsor

Fred Mounce, hôtelier; acte de cession.

MANITOBA ET NORD-OUEST

M. M. Steele et Walker, qui passaient pour les plus grands épiciers du Nord-Ouest américain, ont déposé leur bilan. On dit que le passif s'élève à \$735,000.

Il s'en est suivi une panique financière dans la ville, parce que M. M. Steele et Walker étaient directeurs et principaux actionnaires de la Première banque nationale et de la Central Savings Bank.

Niverville.

E. Webster, magasin-général; stock vendu à J. B. Marsh.

—)⋮⋮(—

Revue de Montreal

Montreal, jeudi, 14 juin 1894.

DIVIDENDES PAYABLES

Banque du Nouveau-Brunswick, semestriel, 6 p. c., 10 juin.

Banque de St Jean, (Prov. de Québec),

Seul représentant à Québec des maisons

Guillaume Malifaud, St-Même Cognac,
Eaux de vie fines de Cognac,
A. Bosc & Cie, Bordeaux,
Huile d'olive doucement clarifiée.

semestriel, 2 p. c., 4 juillet. Livres fermés du 23 juin au 3 juillet.

C. P. R., semestriel, au taux de 5 p. c. par année sur les actions communes, payable le 17 août

Dans les centres commerciaux du Canada, les affaires prennent une tournure moins favorable. A Montréal, le commerce est inactif et moins profitable surtout pour les fabricants de cigares et les commerçants en épicerie qui souffrent de la concurrence poussée à d'extrêmes limites.

On dit que les intermédiaires "jobbers" ont donné trop de crédit dans les nouveautés et merceries.

La recherche du cuir est faible.

L'exportation du foin est presque nulle et les opérations dans ce genre de commerce sont limitées aux besoins immédiats.

Toronto est dans la même situation. Le commerce est inactif et la perspective moins promettante que les semaines passées.

Les dernières pluies qui se sont continuées plusieurs jours dans Ontario, ont nu aux semences.

Le temps défavorable a eu le même effet dans la Nouvelle-Ecosse, où la collection est de nouveau retardée.

Aux comptoirs de liquidation pour les banques de Hamilton, Toronto, Montréal et Halifax, le règlement a cependant été de \$18,788,000, soit 15 pour cent de plus que la semaine précédente, mais c'est une diminution de 8½ p. c., comparativement à la semaine correspondante l'année dernière.

L'EXPORTATION DU BEURRE ET DU FROMAGE

Voici un état de l'exportation du beurre et du fromage durant la semaine dernière:

"Sardinian", à Liverpool	7,111	25
"Lake Huron", à Liverpool	2,991	...
"Assyrian", à Glasgow	5,089	250
"State of Georgia", à Glasgow	...	225
"Montevideo", à Londres	28,415	...
"Mexico", à Bristol	6,687	...
"Alcides", à Bristol	14,069	272

Totaux 65,162 772

Période correspondante de la semaine dernière 41,426 120

MARCHÉ DE GROS

GRAINS

Hier, les grains ont subi une hausse à Chicago, sur la publication du rapport favorable du gouvernement américain au sujet des récoltes.

Il est arrivé hier à Chicago: 29 wagons de blé d'hiver, 1 wagon de blé du printemps, 286 wagons de maïs, 164 wagons d'avoine, 3 wagons de seigle et 13 wagons d'orge.

Les dépêches de Winnipeg nous apprennent qu'une pluie favorable tombe, par toute la contrée et que les produits offrent les plus belles espérances.

Dans Ontario, le blé a commencé sortir de terre. Il y a eu de fortes gelées,

PRIS COURANTS EN GROS. — JEUDI, 14 JUIN 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Pas d'escompte				Vis, à bois :			
Clous à caisse à tabac :				Escompte..... 0 75/20 00			
1 1/2 pouce, par 100 lbs.	3 40	0 00		Cuivre..... 0 00 0 70			
1 3/4 " "	3 00	0 00		Verres à Vitres			
2 " "	3 00	0 00		United 00 à 25... 50 pds 1 25 1 30			
2 1/2 " "	2 80	0 00		" 26 à 40... 50 pds 1 25 1 40			
3 " "	2 65	0 00		" 41 à 50... 100 pds 2 80 2 90			
3 1/2 " "	2 50	0 00		" 51 à 60... 100 pds 3 15 3 40			
4 " "	2 40	0 00		United 65 à 70... 100 pds 4 00 0 00			
4 1/2 " "	2 40	0 00		" 71 à 80... 100 pds 4 50 0 00			
Clous à cheval pointés et finis				" 81 à 85... 100 pds 0 00 4 95			
Escompte 50 et 10,				" 86 à 90... 100 pds 0 00 0 00			
5 lbs.....	liste, 0 30	0 00		Peaux et Suif			
6 lbs.....	liste, 0 27	0 00		Prix payés aux bouchers :			
1 lb.....	liste, 0 24	0 00		Pauv'te No 1 p. 100 lbs. 3 50 4 00			
1 lb.....	liste, 0 23	0 00		Peaux v'tes No 2 " 2 50 3 00			
10 lbs.....	liste, 0 22	0 00		Peaux v'tes No 3 " 1 00 1 50			
Clous à brequettes à souliers, p. cent.				Bull, 100 lbs..... 0 00 4 00			
Escompte..... 0 25 0 00				Peaux mouton p. pièce 0 75 0 80			
Brequettes, pointes, etc.				Peaux mout. tend. " 0 00 0 00			
En paquets, escompte, 0 00 0 40				Peaux veaux..... lb. 0 05 0 05			
À la livre, escompte, 0 00 0 40				Hamilton No 1, imp... 3 00 0 00			
Clou de broche :				" No 2, " " 2 00 0 00			
75 p. c. Escompte sur la liste.				Toronto No 1, " " 3 00 0 00			
Baudons :				" No 2, " " 2 00 0 00			
A voiture..... escompte, 0 00 0 65				Ces prix sont ceux de l'ouest.			
A têtes fraîches..... 0 00 6 60				Suif raffiné..... 100 lbs. 4 50 0 00			
A charrie..... 0 00 4 45				Suif brut..... 2 00 3 00			
A poêle..... 0 00 0 47 1/2				Provisions			
Fibères et Cousinets :				Beuf salé mess 200 bri. 0 00 12 40			
Liate..... escompte, 0 20 0 00				Lard Chicago, bri. 0 00 17 00			
Tarvaux-mères :				Lard can Short cut bri 0 00 17 00			
(Taper Taps), escompe, 0 35 0 00				Saïndoux canadien, lb 0 09 20 10 1/2			
Limes Rapés et Tars-points :				" mélangé, la lb 0 07 20 08 1/2			
1ère qualit., escompte, 0 00 0 20				Jambons grands..... lb. 0 00 0 10			
2me qualit., " 0 00 0 50				" Anchor " " 0 09 0 11			
Miches de Tarière :				" Bacon..... 0 12 0 00			
Escompte..... 0 50 0 00				Porc abattu, p. 100 lbs. 7 00 0 00			
Tarières..... 0 40 0 45				" " p. char. 0 00 0 00			
Cottolene seau 20 lbs 0 94 0 00		Poissons		Fèves :		Prix en gros	
" ..lin. 10 lbs 0 94 0 00		Hareng Labrad. 1 bri. 0 60 5 25		Blanches triées, pr 60 lbs. 1 50 1 75		Yellow Eye..... 0 00 0 00	
" ..lin. 5 lbs 0 94 0 00		" Cap Breton bri. 0 60 5 25		Prov. de Québec..... 1 20 1 40			
" ..lin. 3 lbs 0 94 0 00		" " " 1/2 br. 0 00 3 00		Fourrages :			
		Morue sèche..... 1/2 qt. 0 00 3 25		Foin présé noy No 1 ton. 10 00 10 25		" No 2 " " 9 00 9 25	
		" No 1 vrt en qt. lb. 0 02 0 00		Foin au 100 bottes..... 0 00 0 00		Paille pressée, tonne. 4 50 5 50	
		" No 1 vrt large lb. 0 02 0 00		Vins et Liqueurs			
		" Draft..... lbs. 0 00 0 00		Liqueurs Casenier			
		Poisson ble le Sup. 1/2 bri. 0 00 0 00		Crème de Menthe gla-		ciale verte..... 00 00 10 50	
		Fruit des lacs..... 1/2 qt. 0 00 0 00		Curaçao..... 00 00 10 50		Prunelle..... 00 00 13 00	
		Saumon No 1 Labra bri. 12 50 0 00		Kissmel..... 10 50 12		Crème Cacao Chouva. 00 00 14 25	
		Maquereau No 2 1/2 bri. 0 00 7 50		Anisette..... 00 00 11 25		Cherry Brandy..... 00 00 11 25	
		Saumon B.C. 1/2 bri. 10 50 11 00		Crèmes de Noyau, Moka,		Genièvre, etc..... 00 00 10 50	
		" 1/2 bri. 6 00 0 00		Absinthe supérieure..... 00 00 10 50		Vermonth..... 6 00 6 25	
		Anguille..... lb. 0 06 20 07		Kirsch de commerce..... 00 00 09 50		Kirch fin..... 00 00 10 50	
		Produits de la ferme		Sherris :			
		Beurre :		Divers..... 1 00 6 00		Madres..... 2 50 5 00	
		Crémeries choix..... lb. 0 23 0 24		Pedro Domeq..... 2 00 6 00			
		Crémeries vieux..... lb. 0 00 0 00		Ports :			
		De Fonest..... lb. 0 19 0 20		Emile Molinière..... 1 30 0 00		Vin de messe Ormosa. 1 40 1 60	
		Cantons de l'Est..... lb. 0 21 0 23		" Taragona. 1 15 1 20			
		Rouleaux..... lb. 0 18 0 19		Claires et Santernes :		Champion's St Julien. 4 00 0 00	
		Fromage :		Brandies :			
		Meilleur, Ontario..... lb. 0 10 20 10 1/2		Hemmesley..... gl. 0 00 0 00		" * caisse..... 12 50 0 00	
		Meilleur Québec..... lb. 0 10 20 10 1/2		" V.O..... 16 25 0 00		" Gallon..... 6 75 0 00	
		Gaufes chaudières..... 0 08 0 10					
		" frais..... 0 11 0 12					
		Sucre d'érable..... lb. 0 05 0 07					
		Sirop..... can. 0 55 0 60					
		Sirop..... en bis lb. 0 04 0 05					
		Miel nouy rayons..... lb. 0 10 20 00					
		" coulé..... 0 06 0 07					
		Pommes de terre :					
		Par lot de char pr sac..... 50 00 55					
		Par jobs..... 60 00 65					

Grains et Graines de Semence

MIL canadien et américain, TREFLE blanc, rouge et alsike, PLATRE à terre, LENTILLE, etc., etc., FARINES de toutes sortes.

9000 sacs de SEL de Liverpool attendus vers le milieu de mai prochain; premier arrivage de la saison.

Correspondance sollicitée.

A. Laroche
156-158, rue ST-PAUL, QUEBEC

ACHETEURS DE FARINES
en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

D. E. Drolet
50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

L. MORENCY & Frère
MARCHANDS DE
CHROMOS,
GRAVURES, Etc., Etc.,
Fabricants de
Moulures, Cadres et Miroirs
113 RUE ST-JOSEPH
TÉLÉPHONE 21

— ET —
4 RUE ST-JEAN
TELEPHONE 528

mais elles n'ont produit aucun effet sur les terres hautes. Partout, dans la province, la récolte du printemps est en arrière.

Les rapports de la province de Québec sont satisfaisants.

En général la condition des récoltes est bonne et notre marché local s'en ressentit.

Actuellement le blé du Manitoba fait peu d'affaires. Le maïs arrive en bonne quantité; il s'en est exporté 50,000 minots ces jours derniers. Les pois sont en grande demande et pour l'exportation et pour la consommation locale. Les avoines sont tellement demandées que toutes les commandes ne peuvent être satisfaites. Le seigle et l'orge voient aussi de bonnes affaires.

Manitoba, No. 1, dur, 75 à 76c.
Manitoba, No. 2, dur, 73 à 75c.
Maïs, droit payé, 55 à 56c.
Pois, par 66 lbs. flot, 68 à 70c.
Avoine, par 34 lbs. nouvelle, 39 à 41c.
Seigle, 52 à 53c.
Orge, 43 à 44c.
Orge de brasserie, 52 à 54c.

FARINE DE BLÉ

La tournure a beaucoup changé dans cette ligne depuis une semaine ou deux. Aujourd'hui il s'en exporte beaucoup et la demande locale est considérable. Les meuniers ont toutes les peines du monde à suffire aux demandes.

Patente du Manitoba, \$3.50 à \$3.60.
Farine de cylindre, \$3.00.
Extra, \$2.75 à \$2.80.
Supertine, \$2.50 à \$2.65.
Farine forte à boulanger, du Manitoba, \$3.40 à \$3.50.

FARINE D'AVOINE

La demande est toujours considérable. Pas de changement dans les prix qui sont fermes.

Granulé et roulée, le baril, \$4.25 à \$4.35.
Standard, le baril, \$4.30.
Pot barley, le baril, \$3.90.
Pois cassés, le baril, \$3.40.

ISSUES

Cette ligne se distingue toujours par son activité. Le marché est peu approvisionné.

Gros son, \$18.00 à 19.00.
Son, \$19.50 à \$20.00.
Moulée, \$20.00 à \$22.00.

PROVISIONS

Il s'est opéré un changement favorable dans les provisions, depuis la semaine dernière, concernant les viandes fumées. Le porc et le saïndoux se vendent lentement.

Canadian Short Cut, le quart, \$17 à \$18.
Jambon fumé, à la ville, la livre, 94 cts. à 11 cts.
Bacon, 10 à 12 cts.
Saïndoux, mélangé, 7 1/2 à 7 3/4 cts.
Saïndoux, canadien pur, 9 1/2 à 10 cts.

BEURRE

Pas de changement dans le commerce du beurre. La consommation locale est moyenne et la demande extérieure est pauvre.

Des crémeries, 17 à 18 cts.
Des townships, 15 à 16 cts.
De l'Ouest, 13 à 14 1/2 cts.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

**Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal**

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc., de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

Moyenne de la circulation par jour :

34,561

"La Presse"

71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME, Propriétaire.

PREX COURANTS EN GROS.—JEUDI, JUN 14 1894.

Table of market prices in wholesale. Columns include product names (e.g., Martel, Sazerac, Bisquit), quantities, and prices. Sub-sections include Whiskies Importés, Whiskies de Denier, Cognac, Champagne, Spiritueux Canadiens, and Spécialités.

A. S. GARNEAU
A.B., LL.B.,
— AVOCAT —
PERCÉ, Gaspé
Z. RENAUD
AVOCAT
15 Rue S-Jacques
MONTREAL

C. N. BENOIT
Marchand en gros de
Balais, Brosses, Paniers, Articles
divers pour Epiciers, etc., etc.
222 ET 224, RUE ST-PAUL
MONTREAL

NAP. MATTE
Comptable, auditeur et liquidateur
Bureau: Bâtisse de la Banque
Nationale
No. 75 Rue St-Pierre, Quebec
Spécialité:
REGLEMENT DE FAILLITES

FROMAGE

Les affaires locales sont tranquilles, en ce qui concerne le fromage, mais l'exportation est considérable, plus considérable que l'année dernière. Les prix diminuent à Liverpool, de jour en jour.
Québec, meilleur, coloré, 8 1/2 à 9c.
Québec, meilleur, blanc, 8 1/2 à 9c.
Ontario, meilleur, coloré, 9 à 9 1/2c.
Ontario, meilleur, blanc, 9 à 9 1/2c
Qualité inférieure, 8 1/2c.

OEUFS

Les oeufs font de bonnes affaires; les prix de la semaine dernière n'ont pas changé: 8 à 9c la douzaine.

SIROP D'ERABLE

Ils offrent continuellement à diminuer dans le sirop d'érable et les prix sont plus fermes. La demande est bonne et il s'opère des ventes importantes à 55 à 60c le bidon et à 5 à 5 1/2 la livre dans les bois.

MIEL

Le miel est tranquille et les prix se soutiennent à 5 et 7 c la livre.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre voient d'assez bonnes affaires. Elles valent 60c le sac en grande quantité et 70 à 75 en petite quantité. Les bonnes pommes de terre sont rares.

ALCALIS

Potasse, 1ère qual. le qtl. \$4.10 à \$6.00
2ème " " " 3.50 à 3.75
Perlasse, 1ère " " 5.40 à 5.50

MARCHÉS AU FROMAGE

London, 11—Au marché au fromage, 17 fabriques ont offert 2,145 meules de

ce produit. Ventes: 190 meules à 9 1/2c; 150 meules à 8 1/2c; 50 à 8 1/2c.

Ogdensburg, 11—2,524 meules de fromage ont été mises en vente. Tout a été vendu à 9c.

Canton, 11—Trois mille deux cents meules ont fait 8 1/2c; 1,500 tinettes de beurre, 18 1/2c.

Watertown, N. Y., 11—Quatre mille meules de fromage étaient en vente samedi, au marché au fromage. Le prix courant a été de 8 1/2c, le plus haut prix 9c.

LES BESTIAUX A LA POINTE ST-CHARLES

Les arrivages ont été de 2,380 bœufs, 800 moutons et 1,100 cochons, soit une diminution de 1,000 bestiaux et une augmentation de 600 moutons, comparaison faite avec la semaine dernière. Les bons bœufs d'exportation ont remporté 4 1/2 à 4 3/4c.

Les marchés étant peu approvisionnés, les vendeurs ont remporté de bons prix. Les cochons étaient trop nombreux pour la demande et ont baissé de 10c; plusieurs n'ont pas été vendus. Nous cotons:

- Bœufs d'exportations 4 1/2 à 4 3/4c
" des boucheries, bons 3 1/2 à 4 1/4c
" " moyens 3 à 3 3/4c
" " inférieurs 2 à 3 c
Cochons \$5.00 à \$5 10
Agneaux 4.00 à 5.00
Veaux 2.00 à 5.00

MARCHÉ AUX CHEVAUX

A la Pointe St-Charles il est arrivé la semaine dernière 125 chevaux; comme il en était resté 25 de la semaine précédente, l'offre se monte à 150 chevaux, 58 ont été expédiés; 7 laissés à la ville; 25 vendus; 60 sont restés en main. Le commerce a été fructueux.

SIROP VEGETAL DE VIEL

DYSPEPSIE, CONSTIPATION, MALADIES DU FOIE



Cette préparation essentiellement végétale, active et curative, est appelée à rendre de grands services à tous ceux qui souffrent à un degré quelconque de Dyspepsie, Maladies du foie et Constipation.

Le *Siróp Végétal de Viel*, composé des plus riches stimulants stomacaliques, règle les intestins et agit spécialement sur le foie, ce qui en fait le meilleur remède contre la Dyspepsie; car il ne faut pas oublier que presque toutes les causes de Dyspepsie se rattachent au mauvais fonctionnement du foie. Les personnes atteintes de maladies du foie souffrent de douleurs dans les côtés, mauvaise digestion, langue chargée, les maux de tête les abrutissent. Ces personnes ont presque toujours des frissons, la peau jaune et une toux sèche qui les fatigue.

La Constipation est un symptôme prédominant dans plusieurs maladies de l'estomac, du foie et des intestins. Les causes sont des habitudes irrégulières, l'usage de boisson, thé, café, pris en quantité, etc.

Les symptômes de la dyspepsie sont des maux de tête, le vertige, la constipation, la pâleur avec une tendance à la tristesse et à l'inquiétude, l'insomnie, gonflements de l'estomac, renvois de gaz, etc.

Le *Siróp Végétal de Viel* a la propriété de guérir les maladies dans un temps très court et de les soulager dès qu'il est administré. C'est le seul remède qui ne manque jamais de donner du soulagement et de guérir dans les plus mauvais cas des maladies pour lesquelles il est recommandé.

VENTE EN GROS chez
DR. ED. MORIN & CIE

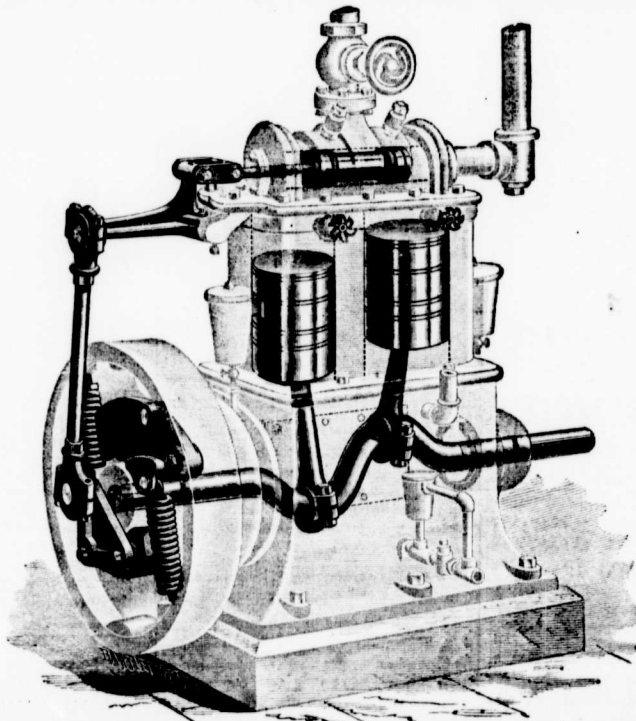
PHARMACIENS EN GROS
48, Rue St-Pierre, Quebec

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPECES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE

97-99-101, RUE ST-PAUL

QUEBEC.